



©Architectural office BeL

## Cycle des Hautes Etudes de la Culture

Session annuelle 2023-2024 : *Espace Public et Culture - Rapport du Groupe 4*

Comment nos espaces publics peuvent-ils refléter et traduire la culture contemporaine, à l'heure des transformations sociétales et environnementales ?



*Le Plus Petit Cirque du Monde, Bagneux*

# Sommaire

## I. Introduction (page 4)

1. Présentation du sujet, des profils ayant travaillé sur la question et des difficultés rencontrées
2. Importance du contexte actuel et définitions des termes
  - o Espaces publics dans la société contemporaine : c'est quoi ?
3. Objectif du rapport.

## II. Portraits sonores (page 9)

Portrait de chaque membre du groupe de travail, à travers son engagement et son lieu culturel.

## III. Inspirations (page 15)

Analyse et réflexion appuyés d'exemples d'espaces publics réussis, intégrant culture contemporaine et durabilité.

## IV. Problématique et constats partagés (page 53)

Réflexions sur les enjeux de notre époque.

## V. Recommandations (page 62)

Nos recommandations découlant des problématiques et constats partagés.

## VI. Proposition de loi : Légiférer pour inscrire nos recommandations (page 69)

Proposition de loi visant à promouvoir le fait culturel dans l'aménagement des espaces publics.

## VII. Conclusion (page 75)

Par Manuelle Gautrand, architecte et référente du groupe de travail du présent rapport.

## VIII. Annexes (page 78)

Annexes, biographies des membres du groupe, remerciements et entretiens réalisés.

# I. Introduction

“Comment nos espaces publics peuvent-ils refléter et traduire la culture contemporaine à l'heure des transformations sociétales et environnementales ?”

Cette question complexe nous a interpellés et nous a projetés dans des considérations d'ordre philosophique et historique avant de revenir à nos préoccupations contemporaines et sociétales, à l'œuvre, aujourd'hui.

Le groupe que nous constituons est issu de différentes institutions, structures, culturelle, médicale provenant du secteur public et ou privé. Nous travaillons à des échelles diverses et variées en milieu rural, en milieu urbain, péri-urbain et nous avons eu à cœur d'analyser cette question sous l'angle de nos approches professionnelles et de celles qui nous inspirent. Nous n'avons pas toujours été d'accord et le travail est complexe, mais enrichissant : ce présent document recense nos visions de l'espace public, son attrait, ses caractéristiques et ambitions que nous suggérons.

C'est la raison pour laquelle l'ensemble des inspirations, préconisations, parcours et finalement projet de loi sous-tendent une nécessité de s'interroger sur la nature et la portée des définitions des termes employés afin peut-être de redéfinir notre problématique.

À la première lecture, si nous considérons l'espace public comme étant l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous, il ne peut que contribuer à être un reflet ou une image de la société qu'il côtoie.

Selon Thierry Paquot, philosophe et urbaniste, il faut faire une distinction entre l'espace public au singulier et les Espaces publics au pluriel.

En effet, « *l'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue ; les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagneux, bref, le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité. Toutefois, depuis quelques années, les espaces publics sont ceux que le public - ou des publics - fréquente indépendamment de leurs statuts juridiques. Ainsi, des lieux privés ouverts à un certain public sont qualifiés d'espaces publics, comme par exemple, un centre commercial ou une galerie marchande. Il est indispensable de faire le point sur cette expression (au singulier et au pluriel) qui désigne des réalités différentes - parfois même inconciliables entre elles - et par conséquent de commencer à en établir l'historique, puis d'en repérer leurs possibles devenirs.*

*Au singulier, l'espace public relève du vocabulaire de la philosophie politique et aussi depuis peu de celui des sciences de la communication, tandis que les espaces publics trouvent leur place dans le glossaire des ingénieurs, des urbanistes, des architectes et plus récemment des paysagistes. Pourtant, outre leur parenté étymologique, ces deux expressions concernent la communication, au sens large du mot, c'est pourquoi nous allons les traiter à la fois ensemble et séparément. Ensemble, car ils ont en commun l'idée du partage, de la liaison, de la relation, de l'échange, de la circulation. Séparément, car ils possèdent également certaines spécificités qui empêchent de les assimiler l'un à l'autre. L'espace public n'est pas géographique ou territorial, tandis que les espaces publics sont dans leur grande majorité physiques, localisés, délimités géographiquement. » (Extrait de "La fabrique des opinions" de Thierry Paquot)*

Dans ces dernières notions communes de lieu de partage, d'échanges, de circulation au sein d'espaces potentiellement délimités et localisés dans lesquels les publics peuvent s'exprimer, co-créer, vivre ensemble et faire place publique des expressions et préoccupations dites contemporaines.

**La culture contemporaine** est un terme qui peut être utilisé pour faire référence à la culture produite et consommée par les populations vivant dans le monde actuel.

Ce monde actuel se caractérise à chaque époque par des phénomènes et des évènements majeurs et d'ampleur inédite (industrialisation et productivisme, guerres, progrès de la médecine, croissance démographique, mondialisation, le réchauffement climatique, les pandémies, etc.) qui marquent durablement et significativement nos écosystèmes, modes de pensées et organisations.

De fait, ce que nous mettons derrière "culture contemporaine" est en perpétuelle mutation et mouvement. Ce terme irrigue les nouvelles technologies, les modes d'appropriation, les médias, la musique, la littérature, le théâtre, le cinéma, l'art. La Culture contemporaine reflète les modes de vie des personnes, leurs attitudes et croyances, les langues. La culture contemporaine est donc une source importante d'informations qui permet aux personnes de comprendre le monde qui les entoure.

Dans le cadre de ce rapport, nous envisageons la culture contemporaine en prise avec les transformations environnementales, climatiques et sociétales majeures en France telles que les dérèglements climatiques, Plan climat de la Ville de Paris, les espaces et paysages, les principes égalitaires entre les femmes et les hommes et les non genres, les mesures sécuritaires dans les espaces publics et clos depuis les attentats de 2015, les revendications de la diversité culturelle et des minorités.

Et aussi ce que cela a généré implicitement dans les modes d'appropriations par les publics et les habitants. Comment voulons-nous poursuivre ensemble ? Quels sont nos leviers ?

Architecture, design, paysagisme, métiers de la conservation et de la création, industries culturelles : les acteurs de la culture, dans leur grande diversité, peuvent avoir un rôle décisif pour accompagner ces changements afin que ces espaces publics à venir contribuent à un mieux vivre ensemble. Comment changer les espaces publics déjà identifiés et les adapter à nos besoins futurs tout en gardant une attention soutenue à conserver et faire vivre le patrimoine architectural déjà présent ? Comment veiller notamment à conserver les spécificités de chacun de ces espaces pour lutter contre leur uniformisation ?

Comment investir au mieux des espaces aujourd’hui déqualifiés et permettre des réappropriations réussies de « délaissés urbains » en faveur d’espaces communs ?

Comment animer culturellement des espaces publics de fait, sinon de droit ? Leur fréquentation est devenue, à la faveur des changements de mode de vie, incontournable pour de nombreux citoyens. Cependant, la prévalence des valeurs fonctionnelles qui globalement sont attachées à ces lieux les maintient dans un statut d’espaces pauvres en propositions culturelles et peu inspirantes sur le plan esthétique (centres commerciaux, réseaux divers de transports en commun, notamment).

Comment garantir une égalité d'accès, de reconnaissance et d'usages dans ces divers espaces publics ainsi repensés ? Comment faire de ces lieux des espaces sûrs mais où la surprise reste possible ?

Quel rôle donner au symbolique et à l'imaginaire dans ces espaces ? Comment faire de la place, à côté des signes très présents de la publicité, à de nouveaux imaginaires ?

Comment accompagner le déploiement des nouvelles compétences professionnelles dont nous aurons besoin à l'avenir pour la conception de nos espaces publics ? Et comment financer ces mutations nécessaires ?

À travers des exemples inspirants, nous établirons une cartographie de ce qui nous semble important à retenir et formulons quelques préconisations.

Identifier ce qui fonde notre culture contemporaine actuelle est par conséquent une source d'inspiration pour penser nos espaces publics de demain en incluant la tolérance, l'acceptation des différences, le respect des droits de l'homme dans leur diversité, tout en préservant la nature et en privilégiant des îlots de fraîcheurs, de quiétude, de respect, la durabilité des équipements, la santé de dialogue interculturel alors l'espace public pourra être le reflet de notre culture.

**L'espace public et l'urbanisme** sont des enjeux centraux dans les problématiques sociétales actuelles. Nous verrons en effet comment ils influencent directement la qualité de vie, les interactions sociales et l'inclusivité d'une société.

Jan Gehl, architecte et urbaniste danois a profondément influencé la manière de concevoir les espaces publics à l'échelle des grandes villes.

Ses réflexions sur **Les transformations environnementales et sociétales** en lien avec l'Espace public ont débuté dès 1971 avec son livre intitulé "Y a t-il une vie entre les immeubles?" où il y défend la nécessité de défendre les valeurs humaines et de repenser l'espace public en lien avec les hommes et leur besoin de sociabilité.

Dans les transformations majeures, Jan Gehl militera dès les années 70 pour une réduction de la voiture, la valorisation des piétons et cyclistes et favorise les déplacements doux. Il oriente ses projets en intégrant la nature dans l'espace urbain en réduisant les îlots de chaleur, en favorisant les jardins et espaces verts en milieu urbain afin de créer des espaces publics où des liens peuvent se tisser, ce qui renforce le tissu social et la résilience de la communauté.

À travers des études fondées sur l'observation de la mesure de l'utilisation de l'espace public, l'approche de Gehl permet d'évaluer et d'améliorer les espaces pour qu'ils soient plus attractifs et qu'ils deviennent des lieux de rencontre, de repos et de communauté. Cette approche contribue à répondre aux défis écologiques actuels et à favoriser une vie urbaine plus durable, inclusive et harmonieuse.

En somme, les espaces publics ne sont pas seulement des lieux de passage, mais des éléments cruciaux qui façonnent la vie sociétale, la culture et la durabilité des villes contemporaines. Ils sont au cœur des transformations en cours et doivent être repensés pour répondre aux défis actuels et futurs.

Jusqu'à ces définitions et postulats sociétaux, nous avons cherché à comprendre, à nous questionner pour trouver des solutions à travers nos sources d'inspirations proches de nos territoires, de nos espaces publics (cf les portraits sonores), pour établir un bilan et des préconisations jusqu'aux prémisses d'un projet de loi permettant de légiférer et de préserver nos espaces publics, espaces de créations.



©La Demeure du Chaos / Abode of Chaos / thierry Ehrmann

# II. Portraits sonores : nos regards sur l'espace public

## Nos espaces publics ?

Face à ces multiples questions, nous nous sommes longuement interrogés sur la problématique et l'angle que nous devions adopter pour tenter de répondre à cette question :

Comment nos espaces publics peuvent-ils refléter et traduire la culture contemporaine, à l'heure des transformations sociétales et environnementales ?

Force est de constater qu'après de nombreuses réunions, des discussions houleuses sur les différentes composantes de cette phrase interrogative, des tentatives de mise en avant des transformations sociétales et environnementales, des repas pour tenter de s'accorder, des trajets en bus ou en train pour essayer d'avancer ensemble sur cette démarche assez libre et déroutante, des entretiens menés à distance, des entretiens en présentiel nous avons réussi à construire un chemin, un processus pour tenter ensemble d'apporter une approche commune qui prenne en compte nos singularités et la pluralité de nos points de vue.

C'est un exercice collaboratif complexe qui nous a souvent divisé et a même parfois créé des tensions au sein du groupe. Avec notre problématique, nous avons par ailleurs dû faire l'impasse sur de nombreux axes possibles de travail comme le web/numérique comme espace public.

C'est également un exercice extrêmement formateur qui nous a permis de construire ensemble une réflexion à nos images et qui nous l'espérons vous inspirera.

La citation du philosophe Giorgio Agamben nous a fédéré :

« *Qu'est-ce que le contemporain ?* »

*Contemporain est celui qui reçoit en plein visage le faisceau de ténèbres  
qui provient de son temps. »*



*Portrait peint de Giorgio Agamben, ©La Demeure du Chaos / thierry Ehrmann.*

## LES 8 PORTRAITS SONORES

Un chemin sonore pour parcourir le cheminement de nos pensées.

Comme nous avions eu du mal à nous accorder, à trouver une méthode commune nous avons récolté la parole de chacune et chacun pour présenter notre collectif.

Cette matière sonore va alimenter nos intuitions et orienter nos réflexions. Cette collecte nous permet de mettre en commun nos réflexions et d'alimenter nos recherches. C'est aussi l'idée de vous laisser des traces sensibles et sonores de nos réflexions. Nous vous invitons à initier ce voyage en parcourant nos différents portraits sonores.

### #Sandra

Portrait sonore de La Demeure du Chaos

[https://www.youtube.com/watch?v=0XL\\_bsYwC8U&t=207s](https://www.youtube.com/watch?v=0XL_bsYwC8U&t=207s)



## #Marialya

*Portrait sonore du CENTQUATRE-PARIS*

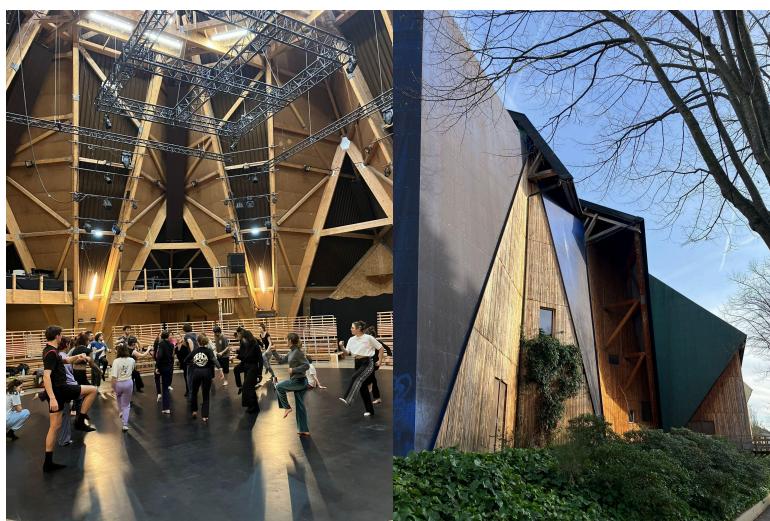
<https://www.youtube.com/watch?v=oWz6jM0g-eU&t=53s>



## #Eleftérios

*Portrait sonore du Plus Petit Cirque du Monde*

<https://www.youtube.com/watch?v=juT69rEfOYE&t=11s>



## #Barnabé

*Portrait sonore de la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière*

<https://www.youtube.com/watch?v=2V8Ox9nC85Y&t=3s>



## #Mahmoud

*Portrait sonore du Centre culturel d'Égypte de Paris*

<https://www.youtube.com/watch?v=xRcg8C289hY&t=15s>



## #Christelle

*Portrait sonore du parc de la Villette*

<https://www.youtube.com/watch?v=kmWWvAJuyLg&t=170s>



## #Fred

*Portrait sonore de fenêtres sur le paysage*

<https://www.youtube.com/watch?v=ajV74L0q510&t=29s>



**#Franck**

*Portrait sonore d'Auch*

<https://www.youtube.com/watch?v=ZYj0UQTHBaU&t=4s>



# III. Nos inspirations

L'espace public, véritable scène de vie urbaine ou rurale se transforme en lieu d'interaction entre art, culture et démocratie.

Des œuvres emblématiques comme *le Cyclop* de Jean Tinguely et Niki De Saint Phalle ou le projet de la *Place Haymon* ou le *cercle et 1 000 fragments* illustrent comment l'art peut résonner ou traduire des aspirations collectives, favorisant l'inclusivité et la participation citoyenne. Ces créations ne se contentent pas d'embellir notre environnement, elles deviennent des catalyseurs d'engagement social où chaque individu peut trouver sa place et contribuer à une nouvelle vision partagée de la ville et/ou des espaces communs.

En puisant dans la pensée d'Ailton Krenak, qui appelle à une réconciliation entre l'homme et la nature, il nous fait un pont, un lien avec ce qui doit être à l'œuvre dans les imaginaires urbanistiques et architecturaux. En examinant des exemples inspirants comme celui de Plaine commune, nous mettrons en lumière le rôle crucial de l'urbanisme culturel qui transforme les territoires en intégrant l'art et la culture dans les processus de mutation urbaine.

A l'aune de ces inspirations, il nous a semblé important de mettre en lumière la nécessaire harmonie entre démocratie, art, culture et espace public. Cette approche holistique contribue à créer des territoires plus inclusifs esthétiquement riches et participatifs. En effet, nombreux penseurs, professionnels de la culture s'y sont penchés et ont fait des propositions qui nous ont semblé importantes de partager ici. La dimension démocratique de l'urbanisme culturel réside dans l'implication citoyenne en intégrant les usagers dès la conception de l'espace public, favorisant ainsi un sentiment d'appropriation et de responsabilité collective.

L'art dans l'espace public est à travers ces exemples un vecteur d'interaction et d'expression qui transforme les lieux de passages en espace de rencontre et de dialogue. Les œuvres deviennent des points de convergence, créant des opportunités pour les populations locales de se rassembler, d'échanger et de se réapproprier les espaces communs.

# Le Cyclop

à Milly-la-Forêt

## Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle

une œuvre utopique voulue éphémère, devenue durable  
et créant son propre espace public



"Le Cyclop" installé à Milly-la-Forêt représente la transformation d'un espace public naturel (la forêt) avec un projet radical d'art contemporain visant à créer un espace communautaire, accessible à tous et en harmonie avec la nature, rompant ainsi les cadres traditionnels du musée. Ce lieu singulier attire aujourd'hui plus de 20 000 visiteurs par an.

L'étonnement vient parfois de la prise de conscience de toutes les forces et logiques à l'œuvre dans un lieu. Ici, ce qui marque d'abord notre regard artistique contemporain, c'est son système de valeurs, qui a rendu une œuvre éphémère en œuvre restaurée et durable, malgré la volonté initiale des artistes. Nous pouvons même nous demander si les artistes eux-mêmes n'ont pas changé leur regard sur l'œuvre avec le temps en la cédant à l'Etat. Ensuite, comment cette œuvre géante procède avec les besoins actuels et les différentes normes (accessibilité, sécurité, stationnement, etc.) à la transformation de l'espace public tout autour, c'est-à-dire la forêt ?

## 1. Introduction

"Le Cyclop", également connu sous le nom de "La Tête", est une œuvre monumentale réalisée par l'artiste suisse Jean Tinguely et d'autres artistes de sa génération à partir de 1969. Située en plein cœur de la forêt de Milly-la-Forêt, dans l'Essonne, cette sculpture-architecture représente une approche radicale de l'art contemporain. Conçue comme une œuvre utopique et initialement éphémère, elle est devenue durable et a su créer son propre espace public.

« Généreusement donné à l'État par Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle, en 1987, Le Cyclop ne cesse d'émerveiller tous les publics qui le découvrent depuis son ouverture officielle en 1994 par François Mitterrand. [...] Ce lieu-œuvre s'est construit pendant près de vingt-cinq ans à l'instigation de Jean Tinguely et ses acolytes, devenant le témoin d'une effervescence artistique inégalée. Le terme « chef-d'œuvre » n'est pas galvaudé quand l'on parle du Cyclop tant la démesure bâtieuse de son initiateur resplendit encore aujourd'hui dans ce monument extravagant, dont l'ingéniosité technique surprend à chaque instant de la visite [...].<sup>1</sup> »



*Le Cyclop en pleine forêt – Bois de Milly - ©Mahmoud ISMAIL*

---

<sup>1</sup> Béatrice Salmon, directrice du Centre national des arts plastiques, 2022.

## 2. Contexte de la création

L'œuvre de Jean Tinguely s'inscrit dans le courant de l'art cinétique et de l'assemblage, une forme artistique basée sur le mouvement et la dynamique des objets assemblés. "Le Cyclop" a été commencé en 1969 et achevé en 1994, soit vingt-cinq ans de travail collectif, ce qui en fait une aventure artistique et humaine remarquable.

Tinguely, accompagné de son épouse Niki de Saint Phalle et de plusieurs autres artistes contemporains comme Eva Aeppli, César, et Jean-Pierre Raynaud, a voulu créer une œuvre qui s'intégrerait à la nature tout en s'imposant par sa taille et sa complexité.

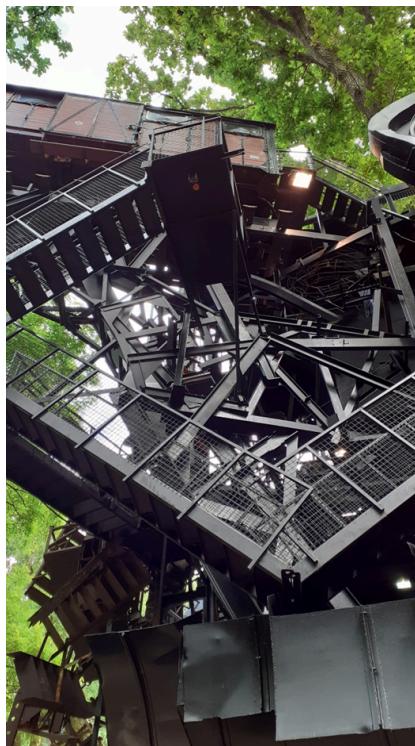
Monument de savoirs et de compétences techniques, l'œuvre apparaît en effet comme une machine inutile dans laquelle la technique, employée à rebours de sa visée productiviste, est mise au service d'une critique drolatique de ses usages. Dans un système dominé par l'argent et le goût du profit, elle affirme la noblesse de l'acte désintéressé, « gratuit ».

## 3. Description de l'œuvre

"Le Cyclop" est une structure géante de 22,5 mètres de haut et de 350 tonnes, recouverte de miroirs et d'acier rouillé. La sculpture se distingue par son œil unique et par son apparence de visage anthropomorphe, d'où son nom. Les miroirs, intégrés dans l'œuvre, jouent avec la lumière et le paysage environnant, créant des reflets et des illusions visuelles.

L'intérieur de la sculpture est tout aussi impressionnant, abritant un dédale de couloirs, d'escaliers, de mécanismes et d'installations artistiques interactives. Les visiteurs peuvent découvrir une série d'œuvres et de dispositifs mécaniques en perpétuel mouvement, caractéristiques de l'art de Tinguely, ainsi que des contributions d'autres artistes ayant participé à ce projet.

Bien qu'on y aperçoive un visage qui renvoie d'emblée à la forme humaine, cet anthropomorphisme n'est pas qu'extérieur. Il concerne aussi, et même davantage, l'intérieur de l'édifice, dont les rouages et les méandres menant aux œuvres d'art, le labyrinthe des escaliers, les passerelles, les recoins invitent à faire un parallèle avec l'incessante circulation de l'information dans notre cerveau.



Le labyrinthe des escaliers et des passerelles - ©Mahmoud ISMAIL

#### 4. Utopie et Éphémère

L'œuvre de Tinguely est née d'un rêve utopique : créer un espace artistique communautaire et interactif, accessible à tous, en pleine nature. Ce projet reflète l'esprit de liberté et d'expérimentation des années 60 et 70, une époque où de nombreux artistes cherchaient à repousser les limites de l'art et de l'espace public.

Une autre grande idée chère au cœur de Jean Tinguely dès le départ : éléver un monument à l'amitié où se côtoieront, dans un projet commun, des inventions originales de techniciens sans pareilles et des œuvres signées d'artistes qu'il aime et respecte, tels *La Jauge* de Jean-Pierre Raynaud, *La Chambre renversée* de Daniel Spoerri, ou l'*Hommage aux déportés* d'Eva Aeppli.

"Le Cyclop" devait initialement être éphémère, une œuvre qui se transformerait et se dégraderait avec le temps, en harmonie avec la nature. Cependant, au fil des années, la sculpture a été entretenue et préservée, devenant une œuvre durable et un témoignage historique de cette période artistique.



La Jauge de Jean-Pierre Raynaud - ©Mahmoud ISMAIL

## 5. Un espace public créé en pleine forêt

“Le Cyclop” a réussi à créer son propre espace public en plein cœur de la forêt de Milly-la-Forêt. Cet environnement unique permet aux visiteurs d’expérimenter l’art en dehors des cadres traditionnels des galeries et des musées. La forêt sert de cadre naturel, renforçant le contraste entre la nature et la machine, thème central de l’œuvre de Tinguely.

L’interactivité de la sculpture, avec ses mécanismes en mouvement et ses espaces explorables, invite les visiteurs à devenir acteurs de l’œuvre. Ce dialogue entre l’art, la nature et le public crée une expérience immersive et unique.

Aujourd’hui, cette immense poupée gigogne, emblème sans précédent d’un art créé sans considérations commerciales d’aucune sorte, accueille les visiteurs du printemps à l’automne. L’Association Le Cyclop, chargée de son administration et de son animation, a aménagé un espace public autour du monstre : local accueil et billetterie, terrasse café, plateforme exposition temporaire en plein air et des bancs pour contempler l’œuvre dans la nature. Elle organise également des événements réguliers avec des artistes contemporains, dont l’œuvre dialogue avec la structure. Le monument est fréquenté par plus de vingt mille visiteurs par an.

## 6. Conclusion

"Le Cyclop" est bien plus qu'une sculpture monumentale ; c'est une œuvre d'art totale qui incarne les idéaux utopiques et la créativité effervescente de son époque. Conçue pour être éphémère mais devenue durable, elle continue d'attirer et d'inspirer des visiteurs du monde entier. En créant son propre espace public au cœur de la forêt, "Le Cyclop" transcende les frontières traditionnelles de l'art et offre une expérience esthétique et sensorielle incomparable.

L'utopie lucide nourrie par Jean Tinguely et sa troupe d'élite a fécondé un lieu bien vivant avec son espace public, où se vérifie, physiquement et mentalement, la faculté de l'art de nous porter au-delà de nous-mêmes – au-delà de ce que nous sommes ou croyons être.

# La Place du Comte Haymon<sup>2</sup>

## *à Corbeil-Essonnes*

Un espace public patrimonial requalifié pour les défis présents et futurs

### 1. Présentation générale du projet de requalification de la place du Comte Haymon à Corbeil-Essonnes

La place centrale de la ville, située au cœur du quartier historique, est un point d'attraction majeur reliant la rive droite à la rue Féray. Encadrée au sud par la Halle du Marché, un édifice inscrit sur la liste complémentaire des monuments historiques, et au nord par plusieurs établissements de restauration, elle conserve le potentiel rôle dynamique du centre-ville animé qu'elle a eu par le passé.

Très longtemps, la place du Comte Haymon s'est appelée tout bonnement place du marché avant de prendre le nom de Roger Salengro, ministre de l'Intérieur du Front populaire de 1936. Au fil des siècles, cette place a été respectivement bordée d'une église convertie, en 1803, en hospice et dont l'entrée se situait face à la rue du Grand-Pignon. Avant la révolution, cette place était très exiguë, avec son hôtel-Dieu et ses prisons. C'est à cet endroit que se trouvait également la mairie, de 1817 à 1864. Au tout début du XXème siècle, on évoquait la place du Marché en parlant d'un site bien pavé et bien empierré. Son marché couvert, inauguré le 5 novembre 1893, et ses abris mobiles installés deux fois par semaine attiraient déjà un nombre considérable de vendeurs et d'acheteurs.

Cependant, cette place souffre aujourd'hui de l'usure de ses installations, des réparations de piètre qualité, d'un manque d'entretien, et d'une image peu attrayante pour ses commerces et vitrines. La municipalité souhaite donc une révision de l'utilisation de l'espace et du stationnement des véhicules est nécessaire, en renforçant les liens entre la Halle du Marché et l'espace public.

---

<sup>2</sup> C'est vers 946 que le Comte Haymon s'est emparé par la force des reliques de Saint Exupère, premier évêque de Bayeux qui reposait non loin de Ballancourt, et de Saint Guénault dont les restes se trouvaient à Courcouronnes. Pour Saint Guénault, un moine breton qui a évangélisé l'Angleterre et qui est mort vers 550, le Comte Haymon a fait construire une collégiale qui est devenue ensuite prieuré à l'emplacement actuel de l'hôtel de ville. Pour Saint Exupère, Haymon fit édifier également une collégiale et il fonda un chapitre de douze chanoines avec un abbé à leur tête pour assurer le service religieux de l'église. Au fil des siècles, le nom de Saint Exupère s'est transformé en Saint Spire.



Carte de l'État-Major (1820-1866) – Centre-ville de Corbeil - ©géoportal



Place du Comté Haymon en 1951- ©remonter le temps - IGN



Place du Comté Haymon vers 1910- ©Collection privée – carte postale ancienne

## **2. Contexte de l'intervention dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville » mené par la municipalité**

La ville de Corbeil-Essonnes est bénéficiaire du dispositif « Action Cœur de Ville » depuis le 2 octobre 2018 par la signature d'une convention-cadre, renouvelée en 2023. La revitalisation du commerce et le réaménagement de l'espace public avec pour point de mire la réappropriation des usagers de la place et de son marché, comme enjeux fondateurs de ce dispositif.

Les espaces publics du cœur de Ville de Corbeil-Essonnes souffrent globalement d'un défaut d'image : manque de lisibilité des enchaînements et des parcours, manque de qualité du vocabulaire urbain (traitements des sols, mobilier, plantations, signalétique ...), manque d'entretien, et surtout, hégémonie du stationnement automobile. Leur traitement reste trop souvent fonctionnel, routier, et ne permet pas aujourd'hui de composer un cœur de Ville clairement identifiable, attractif et convivial.

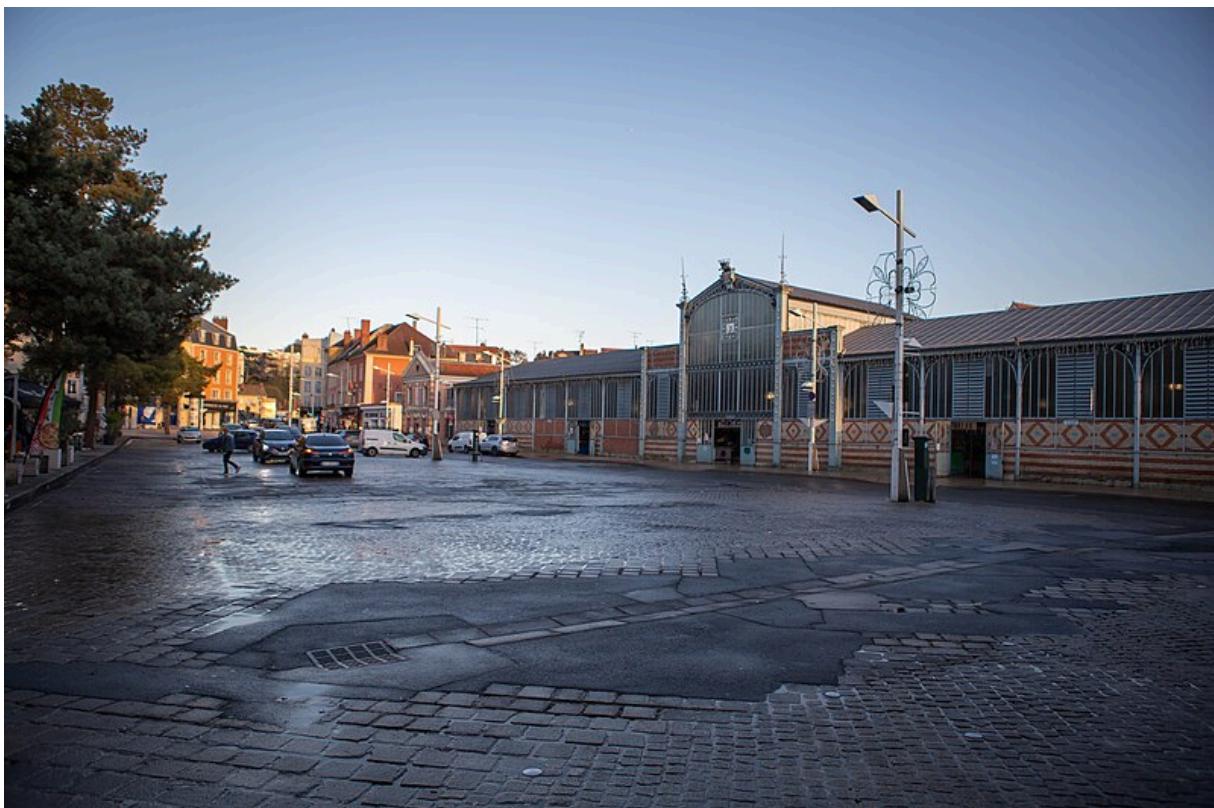
Ils bénéficient cependant d'atouts majeurs (bâtiments emblématiques, emprises génératrices, tracés historiques, patrimoine naturel) dont il faudra tirer parti pour composer un réseau cohérent, à l'occasion notamment de la mutation prochaine de quelques grands secteurs stratégiques (Pôle Gare, Grands Moulins, Hélio-Corbeil ...).

### **3. Description de la situation préexistante : un espace public dégradé devenu un lieu**

Le "marché de Corbeil", installé sur la place du Comte Haymon, est un véritable moteur pour le centre-ville, avec ses commerces de bouche et ses étals de primeurs. Trois fois par semaine, avec des horaires complémentaires, il offre une grande diversité de produits et véhicule une atmosphère authentique et conviviale. Sa renommée lui permet même de rayonner sur l'ensemble du département, notamment grâce à son ouverture le dimanche. Cependant, bien que constituant un élément positif pour le dynamisme du centre-ville, sa présence non permanente ne suffit pas à assurer une attractivité constante. Le développement du commerce ethnique et communautaire accentue la dégradation de l'offre commerciale, entraînant une paupérisation de la clientèle et une baisse continue du chiffre d'affaires des commerces établis.

Avec un taux de vacance commerciale dépassant les 20%, l'image du commerce de proximité en souffre grandement. Les devantures vides et dégradées ternissent l'ensemble du paysage commercial local. De plus, la division historique entre Corbeil et le centre Essonne a dilué l'activité commerciale, les deux entités n'étant pas perçues comme un ensemble et manquant de coordination.

L'absence de centralité clairement définie nuit à la pérennité du commerce de proximité, ce qui entraîne une perte d'attractivité, notamment en raison d'une répartition inadéquate des produits, d'un manque d'enseignes attrayantes et d'une configuration marchande trop étendue. De plus, l'aménagement des espaces publics tend trop souvent vers une esthétique routière peu accueillante pour les piétons.



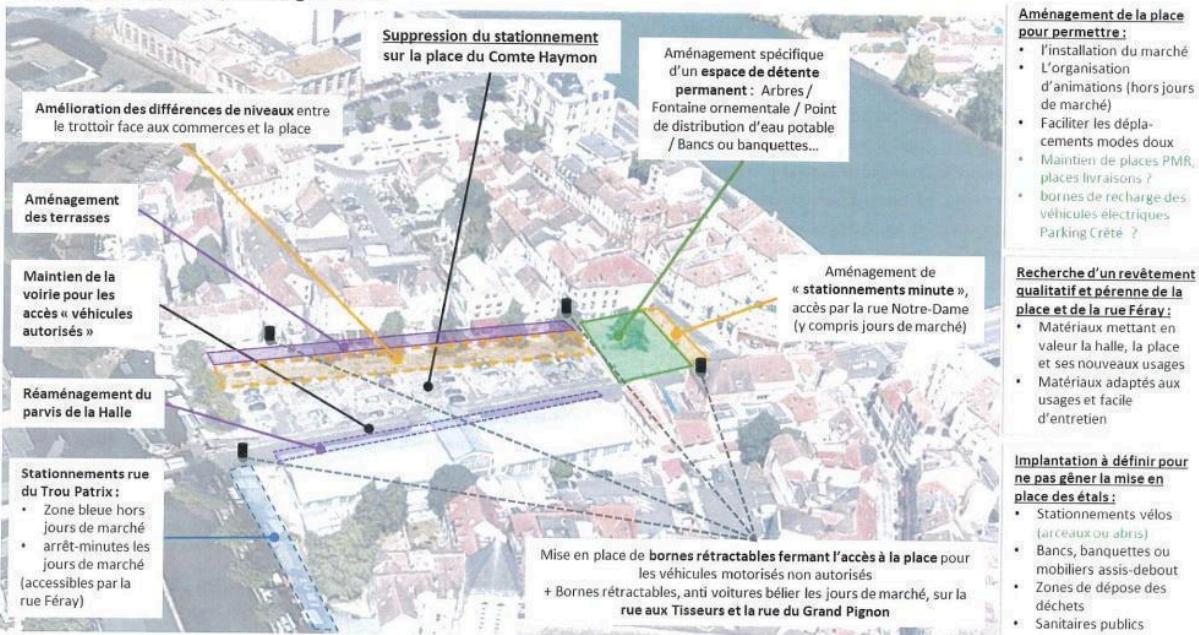
Place du Comté Haymon en novembre 2022 - ©monumentum - Sous licence Creative Commons

#### **4. Présentation des objectifs de la requalification de la place : réappropriation par les habitants, réduction de l'insécurité, revitalisation du quartier, etc.**

La requalification de la place du Comté Haymon permet de répondre aux enjeux de cet espace public central, et notamment :

- Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », la requalification de la place du Comté Haymon doit permettre la valorisation commerciale des magasins et des établissements de restauration ainsi que la mise en valeur des logements qui se développent le long de la place.
- Dans une volonté de réappropriation des lieux par ses usagers, la place est rendue aux piétons qui peuvent y circuler en toute tranquillité, peu importe l'horaire, avec une volonté affichée de rendre la place la plus inclusive possible (PMR, familles et leurs enfants, toute catégorie d'âge, etc.)
- La circulation automobile est supprimée, excepté pour les véhicules qui alimentent trois jours par semaine le marché ainsi que pour les véhicules prioritaires. De fait, le stationnement est redéployé sur les parkings connexes, vers les Grands Moulins et de l'autre côté de l'Essonne.

### Les principes d'aménagement



Extrait de la notice présentée au dépôt du permis d'aménager // ESE DEGOUY et Y.DESHAYES Paysagistes

## 5. Présentation détaillée des travaux envisagés : rénovation des espaces publics, aménagements paysagers, choix architecturaux

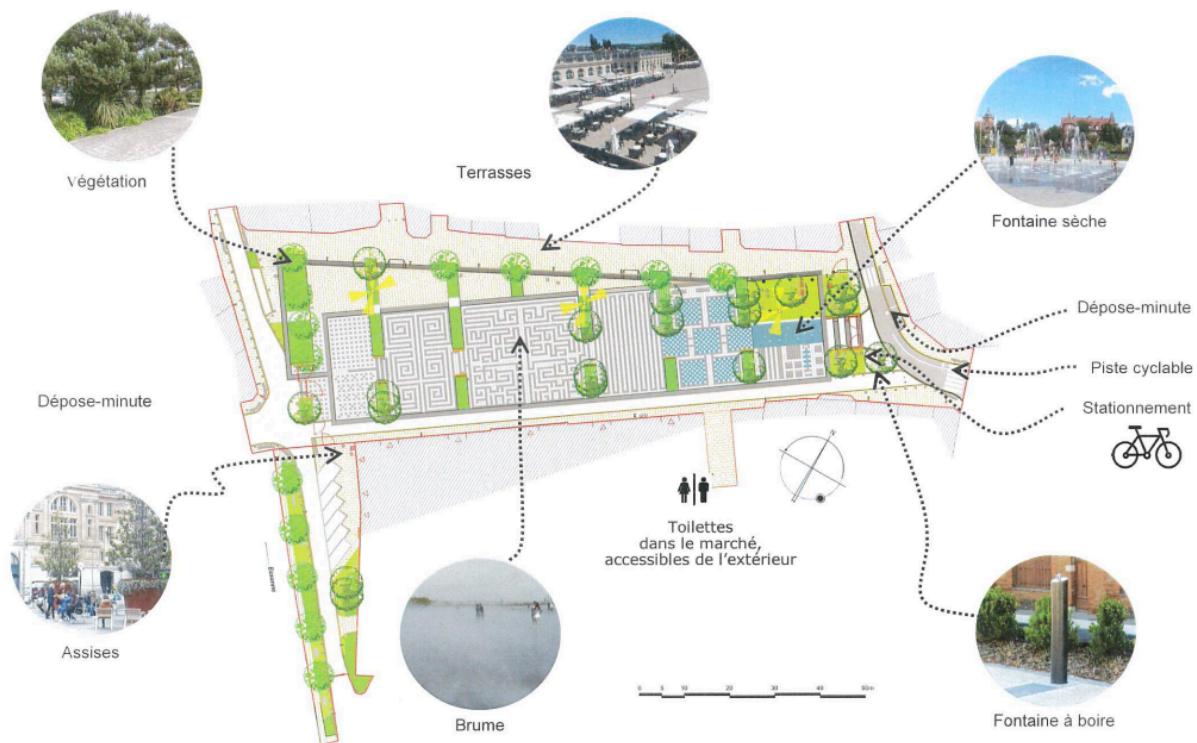
La surface d'espaces publics, objet du projet, est estimée à 7000m<sup>2</sup>. Elle comprend

- La place du Comte Haymon
- Une portion de la rue Féray
- Une portion de la rue des Remparts
- Une portion de la rue Notre-Dame

Le tout représentant 6500m<sup>2</sup>. À cette surface, s'ajoute la Rue du Trou Patrix entre la halle jusqu'au droit de la berge de l'Essonne, d'une surface de 500m<sup>2</sup>.

Le projet comprend les travaux suivants :

- Supprimer le stationnement
- Piétonniser la place du Comte Haymon
- Réorganiser les étals du marché extérieur, y compris la mise en place de douilles, bornes d'alimentation en eau potable et électricité pour les besoins du marché
- Améliorer l'attractivité de la place pour les commerçants et les usagers
- Rénover la voirie et les trottoirs
- Créer un stationnement-minute à l'est de la place sur la rue Notre-Dame et rénover la poche de stationnement de la rue Trou Patrix
- Adapter le niveling pour la mise aux normes PMR des cheminements piétons
- Rénover l'éclairage public et adapter les réseaux existants au projet
- Modifier et amplifier les espaces verts existants
- Créer un « espace détente » sur la place (Fontaine, bancs,) pour réaliser au maximum des îlots de fraîcheur dans cette place historiquement très minérale.



Extrait de la notice présentée au dépôt du permis d'aménager // ESE DEGOUY et Y.DESHAYES Paysagistes

## 6. Zoom sur les thématiques-composantes-principales du projet

- ***Les vestiges archéologiques***

Des vestiges archéologiques ont été détectés en deux endroits de la Place, dont leur niveau affleure le niveau actuel. Il ne sera donc pas possible de creuser à plus de 50cm de ces emplacements particuliers.

- ***Les risques d'inondations***

La place du Comté Haymon se trouve en zone verte du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation). Afin de prévenir ces risques, l'équilibre entre déblais et remblais doit être maintenu.

- ***Les sols***

Aujourd'hui, les zones circulées sont fortement dégradées. Dans une volonté de ré-usage de ce qui peut l'être, les éléments de sol en bon état sont récupérés. D'autres éléments arrachés et peu récupérables seront déposés et modifiés. Le projet prévoit notamment un calepinage de 50x50cm, avec déclinaison claire ou foncée, qui compose le centre de la place. Les dessins formés par le calepinage forment des labyrinthes et des jeux visuels.

- ***La végétation***

Le projet prévoit des bandes de végétations qui se développent d'une extrémité à l'autre de la Place.

Ces bandes sont établies en déclivité par rapport au sol dans le but de capter les eaux de ruissellement et de former des réserves d'eau. Les joints des dalles minérales sont garnis de gazon, rendant perméable une partie de ces surfaces.

- ***Îlot de fraîcheur***

Un système de brumisation est prévu afin d'humidifier l'air sans mouiller. Ce dispositif installe un jeu de transparence et de transmutation. De plus, une fontaine sèche est prévue au ras du sol, invitant encore une fois au jeu tout en rafraîchissant les lieux.

- ***Lumière***

Les éclairages, sous forme de lanterne ou de mâts, viennent sublimer les lieux tout en garantissant visibilité et sécurité. Des rails lumineux sont prévus à l'intérieur des banquettes minérales. De plus, la mise en lumière de la halle permettra de mettre en place le caractère singulier de cet édifice protégé au titre des monuments historiques.

- ***Mobilier***

Le choix des mobiliers urbains et notamment la mise en place d'assises variées (Banc en pierre, banc en bois et métal, chaises ancrées dans le sol) permettront d'inviter à une pause au sein de la Place du Comte Haymon. Des jeux seront aussi mis en place par l'Office de tourisme de la commune.

## 7. Présentation des étapes de réalisation du projet : consultations citoyennes, partenariats avec les acteurs et les usagers de la place

La ville de Corbeil-Essonnes a mené une concertation auprès de ses habitants, en amont de la rédaction du programme de requalification de la Place dans le but de comprendre le ressenti de cet espace public du point de vue de ses usagers. Le questionnaire a été diffusé au mois de mars 2021 par le biais du journal municipal, du site Internet mais aussi grâce à la diffusion de flyers aux habitants de la ville. Un extrait de la synthèse des réponses à ce sondage fait état de fortes attentes de la part des 263 personnes ayant répondu : « d'une manière générale, les personnes interrogées déplorent que le centre-ville soit devenu si peu attrayant ; elles décrivent l'hypercentre comme sale, les commerces inappropriés, les enseignes et vitrines comme étant vulgaires : le stationnement anarchique et la fréquentation de la place pour les femmes problématique. Le constat est accablant ».

Dans un second temps, en octobre 2022, deux réunions de présentation du projet ont été organisées en Mairie de Corbeil-Essonnes. Ces évènements ont notamment permis, sur la base du programme, de présenter les principes d'aménagements et les esquisses du projet à l'ensemble des personnes présentes. Le projet a ensuite été validé au stade des études préliminaires.

## 8. Orientations par l'architecte des Bâtiments de France pour le projet de requalification de la place du Comte Haymon à Corbeil-Essonnes

Après examen de ce projet, l'architecte des Bâtiments de France donne son accord. Par ailleurs, ce projet appelle des recommandations ou des observations :

- a. Il est fortement recommandé d'harmoniser au mieux tous les éléments métalliques sur la place (éléments d'éclairage (mâts aiguille, appliques), lices métalliques, etc.) du point de vue design et avec une seule couleur inspirée de la structure métallique de la Halle du marché.
- b. Il est également recommandé de se coordonner avec la maîtrise d'œuvre du projet de la restauration de la Halle afin de retrouver la teinte d'origine et peaufiner le projet de sa mise en lumière.
- c. Le service attire l'attention de l'équipe de maîtrise d'œuvre que si les éléments discrets de mise en lumière de la Halle seront installés sur les façades, ils doivent être incorporés dans le permis de construire pour travaux sur monument historique inscrit.



Modélisation numérique de la mise en lumière de la Halle du Marché (MH inscrit). © ESE DEGOUY et Y.DESHAYES Paysagistes

# Un cercle et mille fragments

à Mazan L'Abbaye (Ardèche)

de Felice Varini



*Un cercle et mille fragments* se déploie depuis 2017 sur les murs et toits des différents bâtiments constituant l'abbaye de Mazan (Ardèche) et les anciennes fortifications qui l'encadrent ainsi que sur le pont, l'auberge et l'ancienne école, recréant ainsi un écrin à la mesure de ce site prestigieux. La ligne de partage des eaux est une zone de forts contrastes climatiques où les variations sont soudaines et les effets du soleil particulièrement variés. L'artiste a choisi de travailler à la feuille d'or, minéral sur minéral, afin d'explorer les capacités de ce matériau naturel à capter les variations de la lumière sur la pierre.

D'un point de vue précis à découvrir depuis le belvédère qui surplombe l'abbaye, la feuille d'or dessine une trame partant d'un unique cercle parfait entouré de fragments de cercles aux espacements réguliers. Leur support étant le patrimoine bâti – ce que les hommes ont laissé comme trace au fil des siècles – l'imaginaire poursuit la trame bien au-delà de son site, faisant de l'abbaye le point central d'un rayonnement qui pourrait s'étendre à l'infini.

Cette œuvre se fond dans un patrimoine et un paysage au cœur de la montagne ardéchoise. Cette œuvre atypique dans l'espace public s'apprivoise à différentes distances, se métamorphose au fil des saisons et de la lumière.

L'artiste Felice Varini permet à travers cette œuvre d'interroger ce paysage et son histoire. Ce travail a été extrêmement bien approprié par les habitants de ce petit village et appartient aujourd'hui à l'identité même de cette commune.

*Un cercle et mille fragments* a permis également de « redynamiser » le tourisme dans ce lieu très éloigné des centres touristiques classiques de ce territoire.

# L'activiste Ailton Krenak

*Une plongée dans l'œuvre « Futuro Ancestral » d'Ailton Krenak pour comprendre des concepts et idées qui alimentent nos réflexions et notamment celles liées aux alternatives inspirées par la pensée indigène. En effet, Ailton Krenak nous invite à bâtir un avenir qui respecte la terre et qui redonne aux relations humaines et non humaines une place centrale et ce en harmonie avec les cycles de la nature. Cela correspond à redonner la parole aux vivants.*

*Nous verrons que dans une société marquée par l'individualisme et l'homogénéité, Krenak appelle à célébrer la pluralité culturelle et la diversité des perspectives de vie. Ceci s'oppose aux tendances d'uniformisation observées dans certaines grandes villes.*

*Cette réflexion inspirante se retrouve dans les finalités proposées.*

Leader de la lutte pour la défense des peuples indigènes du Brésil, Ailton Krenak, du nom éponyme de son ethnie, a subi « l'exil ». Philosophe et écrivain, son œuvre et son engagement reflètent le combat pour la reconnaissance de ces populations et de leur « droit à la Terre ».



"l'idée du futur nous hante parfois avec des scénarios apocalyptiques. D'autres fois, elle se présente comme une possibilité de rédemption, comme si tous les problèmes du présent pouvaient être magiquement résolus plus tard. Dans les deux cas, les illusions nous éloignent de ce qui nous entoure. Dans ce nouveau recueil de textes, produits entre 2020 et 2021, Ailton Krenak

nous provoque avec le radicalisme de sa pensée insurgée, qui démolit le sens commun et suscite l'émerveillement. Il dit : "Les fleuves, ces êtres qui ont toujours habité les mondes sous différentes formes, sont ceux qui me suggèrent que, s'il y a un futur à envisager, ce futur est ancestral, parce qu'il était déjà là." (KRENAK, 2022, p. 11) de l'indigène est la nature, ce que l'on retrouve également dans ses autres livres, "Idées pour repousser la fin du monde" (2019) et "Une vie n'est pas utile" (2020).

Dans "Futuro Ancestral", dont le titre semble paradoxalement, il est question d'une défense des droits de l'homme. Pour Krenak, la vision que l'humanité doit adopter n'est pas celle du progrès. Ainsi, le penseur privilégie le "son des eaux" et le "rythme de la terre" dans son discours au bruit des villes et leur robotisation de la vie.

La clé de lecture des textes qui composent le livre est fournie par l'auteur lui-même : "Dans cette invocation du temps ancestral, je vois un groupe de sept ou huit garçons pagayant sur un canoë : Les garçons pagaient de manière rythmée, tous touchant la rame à la surface de l'eau avec beaucoup de calme et d'harmonie : ils exerçaient leur enfance dans le sens de ce que leur peuple, les Yudjá, appelle s'approcher de l'antiquité.

*L'un des garçons les plus âgés, qui a parlé de son expérience, a déclaré : "Nos parents disent que nous nous rapprochons de ce qu'était la vie d'antan".*

Le sommaire organise les incursions de l'auteur dans le temps ancestral en évocations qui donnent cette mesure d'émerveillement : "Salutations aux fleuves" ; "Cartographies pour après la fin" ; "Villes, pandémies et autres engins" ; "Alliances affectives" ; "Le cœur au rythme de la terre". Ce matériel, produit par l'auteur dans différentes circonstances et auprès de différents publics et autant d'interlocutions, a été travaillé (recherche) et organisé (édition) par Rita Carelli.

Pour Krenak, l'essentiel *"est que nous puissions nous ouvrir à d'autres mondes où la diversité et la pluralité sont également présentes, sans être chassées, sans être humiliées, sans être réduites au silence. Et que nous puissions aussi faire l'expérience de vivre dans un monde où personne n'a besoin d'être invisible, personne n'a besoin d'être Garabombo l'Invisible (référence au personnage du livre de Manuel Scorza, Garabombo l'Invisible), où nous pouvons être ce que nous sommes, chacun avec sa propre singularité, humain dans ses compétences, dans ses déficiences, dans ses difficultés. Et que nous soyons également capables de réciprocité, une devise qui devrait figurer parmi ceux qui nous proposent de nous réunir pour penser les mondes."*

Futuro Ancestral poursuit l'itinéraire que Muniz Sodré identifie dans l'oralitura de Krenak, comme "une expérience de rupture avec l'espace environnant à la recherche de quelque chose qui n'est pas encore connu, mais qui est présent. C'est un voyage avec la transe de la passion de la découverte". Le "Watu et les autres fleuves dont parle Krenak, avec leurs êtres, sont des entités vivantes, assez astucieuses pour plonger à la recherche de nappes phréatiques... pour maintenir leur débit, voire survivre à l'écocide toxique des déchets", et qui guident l'action pour retarder la fin du monde.

Dans cette perspective, Ailton parlait déjà d'une humanité fécondée par une ascendance qui rassemble plutôt qu'elle ne sépare, et qui, contrairement au sens anthropophage des humains qui se consomment les uns les autres dans une revigoration qui se prête à la dévoration, surmonte le manque de sens dans un cosmos vidé par cette anthropophage :

*"Nous nous sentons comme lâchés dans un cosmos vide de sens et non comptable d'une éthique qui puisse être partagée, mais nous sentons le poids de ce choix sur nos vies. Nous sommes constamment mis en garde contre les conséquences des choix que nous avons faits récemment. Et si nous pouvons prêter attention à une vision qui échappe à cet aveuglement dont nous faisons l'expérience dans le monde entier, peut-être cela peut-il ouvrir nos esprits à une certaine coopération entre les peuples, non pas pour sauver les autres, mais pour nous sauver nous-mêmes" (p. 44, extrait de Ideas for Postponing the End of the World).*

Il s'agit de régénérer une Terre cannibalisée par une humanité qui s'en est séparée dans une illusion utilitariste, dont il faut la libérer pour que ses lieux ne soient plus le réceptacle des déchets de l'activité industrielle et extractive.

**« La ville moderne ne tolère pas le commun, au contraire, elle le rend hostile. Ce qui devrait être public, c'est l'espace où les gens pourraient se déplacer, circuler, mais où, de plus en plus, au milieu de la route, il y a des espaces qui se privatisent. Jusqu'à quel point est-il permis d'occuper l'espace public alors que les villes augmentent le nombre d'autorisations et de licences pour occuper cet espace? »**

**De quel espace « commun » parle-t-on si n'importe qui peut l'envahir et se l'approprier ? L'espace public n'est pas une abstraction, il est constitué de corps qui marchent, respirent, mangent et imaginent. Si ces corps n'ont pas de place dans la ville, alors elle n'est pas le lieu du commun . »**

En bref, il s'agit de passer du stade de la foresterie qui s'est déjà déployé à partir de la réduction politique de la localisation dans la citoyenneté, et des multiples possibilités de revendiquer des droits qui ne se limitent pas à l'effort de se confiner dans les égalités, au stade amplifié des alliances affectives.

« J'ai commencé à m'interroger sur cette recherche permanente de confirmation de l'égalité et j'ai réalisé pour la première fois le concept d'alliances affectives - qui presuppose des affections entre des mondes qui ne sont pas égaux. Ce mouvement n'appelle pas à l'égalité, au contraire, il reconnaît une altérité intrinsèque en chaque personne, en chaque être, il introduit une inégalité radicale face à laquelle on est obligé de s'arrêter avant d'entrer : il faut enlever ses sandales, on ne peut pas entrer avec ses chaussures. C'est ainsi que j'ai échappé aux paraboles du syndicat et du parti (quand un pacte commence à faire payer un tribut, il a déjà perdu son sens) pour expérimenter la danse des alliances affectives, qui m'implique dans une constellation de personnes et d'êtres dans laquelle je disparaîs : je n'ai plus besoin d'être une entité politique, je peux juste être une personne dans un flux capable de produire des affections et des significations. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de conjuguer la mondialisation, ce verbe qui exprime le pouvoir d'expérimenter d'autres mondes, qui s'ouvre à d'autres visions du monde et peut imaginer des plurivers (Futuro Ancestral, p. 82- 83).

# Transformer les lieux culturels en espaces publics de la résonance et de l'incrémentalisme pour la redirection sociétale et écologique

Lucien Kroll - Edgar Morin - Hartmut Rosa

*Ces pensées soulignent la nécessité d'un engagement artistique et culturel pour répondre aux défis contemporains, en prônant une relation plus profonde et authentique avec le monde.*

Le rationaliste a catalogué une fois pour toutes, de A à Z, les choses. L'incrémentalisme, lui, fait son action de A à Z en commençant par A-B. Et à B, il s'arrête, tremblant, en regardant tous les désastres qu'il a faits derrière lui, parce que, forcément, les actions entraînent des conséquences inimaginables. Il sait que ce sont des conséquences, il définit lesquelles, et surtout il définit les auteurs de ces conséquences et négocie avec eux. Donc il n'arrive jamais à B. Et il n'arrive jamais à Z. Et entre-temps, il s'aperçoit que ses interlocuteurs sont des êtres vivants, qui ont une opinion, un mode de vie et une existence simplement.

*Lucien Kroll, architecte belge*

Face à la complexité du monde contemporain et aux multiples effondrements qui menacent la survie même de notre humanité, l'art et la culture peuvent-ils rester indifférents?

Ou bien, serons-nous capables de nous rapprocher de la définition bergsonienne de l'artiste "qui voit mieux que les autres car il/elle regarde la réalité nue et sans voiles"

Dans un article récent publié dans *Le Monde* du 22 janvier 2024, Edgar Morin décrit de façon très lucide cette réalité nue et sans voiles :

"La dégradation écologique affecte les sociétés humaines par leurs pollutions urbaines et rurales, aggravées par l'agriculture industrielle. L'hégémonie d'un profit incontrôlé (cause

majeure de la crise écologique) accroît les inégalités dans chaque nation et sur toute la planète. Les qualités de notre civilisation se sont dégradées et ses carences se sont accrues, notamment dans le développement des égoïsmes et la disparition des solidarités traditionnelles.

La démocratie est en crise sur tous les continents : elle se voit de plus en plus remplacée par des régimes autoritaires, qui, en disposant des moyens de contrôle informatique sur les populations et les individus, tendent à former des sociétés de soumission qu'on pourrait appeler néo-totalitaires. La mondialisation n'a créé aucune solidarité et les Nations unies sont de plus en plus désunies.

Cette situation paradoxale s'insère dans un paradoxe global propre à l'humanité. Le progrès scientifique technique qui se développe de façon prodigieuse dans tous les domaines est la cause des pires régressions de notre siècle. C'est lui qui a permis l'organisation scientifique du camp d'extermination d'Auschwitz ; c'est lui qui a permis la conception et la fabrication des armes les plus destructrices, jusqu'à la première bombe atomique ; c'est lui qui rend les guerres de plus en plus meurtrières ; c'est lui qui, animé par la soif du profit, a créé la crise écologique de la planète.

Notons – ce qui est difficile à concevoir – que le progrès des connaissances, en les multipliant et en les séparant par des barrières disciplinaires, a suscité une régression de la pensée, devenue aveugle. Lié à une domination du calcul dans un monde de plus en plus technocratique, le progrès des connaissances est incapable de concevoir la complexité du réel et notamment des réalités humaines. Ce qui entraîne un retour des dogmatismes et des fanatismes, ainsi qu'une crise de la moralité dans le déferlement des haines et des idolâtries."

Dans *Accélération : une critique sociale du temps*, le sociologue et philosophe allemand Hartmut Rosa, explique que la dynamique qui caractérise le mieux la modernité est une accélération sociale qui est celle de la technique, du changement social et des rythmes de vie et qui entraîne nos sociétés modernes dans une forme d'escalade permanente et sans fin. Cet accroissement est, selon Rosa, inéluctable puisque nécessaire à la reproduction même de cette structure sociale de la modernité tardive, qui ne peut se stabiliser et se perpétuer que par une augmentation continue via la croissance, l'innovation permanente et une mise en concurrence généralisée de nos ressources et de nos vies.

Avec *Résonance*, Hartmut Rosa invente une sociologie de la vie bonne. La résonance peut être décrite comme l'expérience d'une « corde vibrante » qui nous relie, dans un rapport où nous exprimons quelque chose et où le monde nous répond. Elle s'oppose aux relations « froides » qui sont celles d'un rapport aliéné et purement instrumental au monde. La résonance implique également une capacité de transformation mutuelle entre soi et le monde et des limites dans nos possibilités de le manipuler. Mais la résonance ne se confond pas avec la décroissance dont Rosa n'est pas spécialement partisan.

Par ailleurs, la résonance n'est pas une expérience purement individuelle et subjective car elle met en relation des sujets avec des formations sociales, culturelles, institutionnelles, qui favorisent (ou non) ces rapports de résonance et ces dernières sont des structures préexistantes au sujet et pouvant donc faire l'objet d'une l'analyse sociologique de la vie bonne.

Ce « pôle objectif » de la relation de résonance, qui se rapporte au monde extérieur, s'analyse suivant trois dimensions. La dimension horizontale concerne les relations sociales, la famille, l'amitié, la politique. La dimension diagonale est celle des relations au monde matériel où Rosa nous rappelle qu'avant les Lumières, il était tout à fait admis de "prêter une voix" aux objets non-humains et que le rapport seulement instrumental aux choses a appauvri notre rapport à la nature et au monde. Enfin la dimension verticale est celle de notre rapport au monde pris comme totalité englobante et transcendant l'individu, il s'agit de la religion, de la nature, de l'art et de l'histoire. Or, sur ces différents axes la modernité tardive a certes produit, selon Rosa, une « sensibilité accrue à la résonance » mais aussi une « catastrophe de la résonance » liée à des institutions de la société toutes orientées vers l'accroissement et qui entraînent un rapport au monde et à soi-même réifié car fondé sur une contrainte permanente d'optimisation.

<https://fonda.asso.fr/ressources/lecture-resonance-de-hartmut-rosa>

# L'exemple de l'urbanisme culturel sur les territoires de Plaine Commune

*L'urbanisme culturel de Plaine commune constitue un exemple inspirant de ce que pourrait être l'avenir des espaces publics : des lieux où la démocratie, l'art et la culture se rencontrent pour créer une ville vivante, inclusive et dynamique.*

*La définition de l'**urbanisme culturel** qui nous semble la plus juste nous vient de la revue REPERES (document élaboré par les membres du Mouvement l'urbanisme Culturel), que nous avons souhaité mettre en avant dans ce rapport.*

*"L'urbanisme culturel regroupe un ensemble de pratiques qui contribuent à la transformation des territoires en vue de leur meilleure habitabilité. S'appuyant sur des interventions artistiques et culturelles situées, l'urbanisme culturel crée les conditions de la capacité à agir pour toutes les parties prenantes et influe sur les modes opératoires de la fabrique territoriale.*

*Ce champ interdisciplinaire s'inscrit à la fois dans les enjeux contemporains des transitions et dans les confluences de plusieurs histoires : urbanisme, pratiques artistiques contemporaines, politiques culturelles, éducation populaire ... Cette démarche intervient à de nombreux endroits de la fabrique des territoires : aménagement des espaces publics, paysages, scénographie urbaine, usages, ambiances, relations sociales et au vivant, production symbolique."*

*Impulsée par le POLAU en 2018, l'académie d'urbanisme culturel favorise une dynamique de co-apprentissage entre pairs et associe à chaque session des expertises thématiques. Une trentaine de professionnels se sont réunis régulièrement pour mettre en dialogue des outils, des méthodes, des valeurs, des interrogations et des sources d'inspirations. Ces travaux ont permis d'identifier les défis à relever pour la structuration de ce secteur à l'intersection des pratiques de conception urbaine (architecture, urbanisme, paysage, design) et des démarches de création.*

*Le 19 décembre 2023, jour de la Saint Urbain, les membres fondateurs du Mouvement de l'urbanisme culturel se sont réunis, en marge de la ZAT de Montpellier, pour se constituer en association loi 1901. Ces responsables d'associations, d'entreprises et de coopératives, urbanistes, artistes et citoyen·es se reconnaissent dans des pratiques qui contribuent à la transformation des territoires en vue de leur meilleure habitabilité, appelées urbanisme culturel. S'appuyant sur des interventions artistiques et culturelles situées et s'inscrivant dans les enjeux contemporains des transitions, l'urbanisme culturel crée les conditions de la capacité à agir pour toutes les parties prenantes et influe sur les modes opératoires de la fabrique territoriale.*

***Membres fondateurs sont en annexe***

Des interventions artistiques et des œuvres d'art pour accompagner les mutations dans un contexte de transformations : un entretien éclarement sur des démarches d'urbanisme culturel de Plaine Commune.

Entretien avec **Marina Gaget**, Directrice de la stratégie culturelle, du patrimoine et du tourisme, Plaine Commune :

**Plaine Commune** est un Établissement public territorial (EPT) qui regroupe 9 villes au nord de Paris.



Elles sont fédérées autour d'un projet commun, sur un espace qui connaît des mutations inédites en région parisienne. Plaine Commune est aussi le Territoire de la culture et de la création dans le Grand Paris. Le territoire de Plaine Commune se déploie à la limite nord de Paris, en Seine-Saint-Denis, avec une population riche d'une très grande diversité, une forte activité économique, un réseau de transports dense, d'importantes voies d'eau (la Seine, le Canal) et deux parcs départementaux. 450 000 habitants vivent à Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains et Villetaneuse.

Le territoire, dont la surface correspond à la moitié de celle de Paris, héberge 207 000 emplois, mais aussi un taux de chômage élevé et une population parmi les plus précaires du pays. Plaine Commune, c'est aussi la population la plus jeune de l'Île-de-France, deux universités (45 000 étudiants) ainsi que le Campus Condorcet. Depuis la fin des années 90, le territoire est en plein renouvellement, sur un plan économique, urbain (mobilité comprise), social, culturel et environnemental.

## ENTRETIEN : Marina Gaget

Les représentations de l'espace public ont des formes multiples. Ce sont à la fois des espaces de circulation, de rassemblement. Il y a eu beaucoup de transformations. Et les questions que l'on se pose, c'est un peu celles de la fabrication de la ville. Plaine Commune est un territoire où l'on voit la vitesse de la transformation de l'espace urbain. Comment la transformation de ces espaces urbains s'opère au regard du patrimoine ? Comment ce territoire s'attache à garder les spécificités de chaque espace pour lutter contre une forme d'uniformisation ?

Avant de venir ici, j'étais urbaniste. C'est pour cela que je suis venue à ce poste. Il y avait un point de rencontre entre l'art, la culture et la fabrique de la ville. Je pense que c'est une question passionnante. C'est une question qui devient évidente, sur laquelle le territoire a déjà commencé à travailler depuis une douzaine d'années. En 2014, je ne pense pas que c'était si évident de relier l'art et la culture à la fabrique de la ville. Il y a toujours eu, la question de l'art dans l'espace public, mais la question de peser sur les transformations urbaines par des démarches artistiques et culturelles est plus récente. En tous les cas, ce territoire s'en est emparé et je suis ravie d'avoir la chance d'apporter ma petite pierre à l'édifice avec cette direction qui réunit les stratégies culturelles, le patrimoine et le tourisme. La spécificité ici, c'est que nous travaillons sur un projet. Nous travaillons sans compétence culturelle.

Ce sont les villes qui ont gardé la compétence culturelle, les 9 villes du territoire. Nous avons une compétence sur la lecture publique et sur le réseau des médias, mais pas sur la culture à proprement parler. Cette contrainte initiale se transforme en un champ d'expérimentation, très intéressant, puisque l'idée de compléter la politique culturelle des villes en travaillant et en s'associant avec les compétences propres de l'EPT, c'est-à-dire l'aménagement, l'espace public, la rénovation urbaine, l'habitat et intégrer l'art et la culture dans ces projets. Cela passe par des méthodologies spécifiques que l'EPT a développées pour poser la question de l'intervention artistique et culturelle à différents moments du projet urbain et notamment du projet d'espace public.

Cela peut être très en amont, parce qu'à un moment donné, nous en venons à réfléchir à la manière dont nous voulons programmer l'espace, à ses utilisations actuelles, à ses utilisations futures, à l'histoire ou à la ligne d'histoire dans laquelle il se situe. Nous avons développé une boîte à outils méthodologique que nous avons mise en place depuis 10 ans dans cet EPT pour essayer de travailler avec les collègues de la fabrique de la ville et de faire des liens avec les artistes.

Nous parlons de l'expérimentation physique du changement ici. C'est majeur parce que c'est un territoire de 9 villes, représentant 450 000 habitants. C'est un des territoires en Europe qui est soumis à la plus grande transformation urbaine d'échelle et de vitesse. Lorsqu'on regarde une carte des projets en cours ou à l'étude sur le territoire, il y a plus de la moitié du territoire concerné par une transformation. Ces transformations ne sont pas mineures, elles sont majeures, comme le fait de réhabiliter les cathédrales ferroviaires.

La question de l'espace public est très importante. Nous avons aussi beaucoup de parties du territoire qui, parce que la puissance publique ne porte pas tout, elle peut être parfois très présente dans certains projets, parfois plus en retrait parce que des mutations ont été confiées à des acteurs privés. La première question du statut des espaces, et en fait celle de leur caractère public, est une question très fondamentale. Dans ce grand tumulte, les élus et globalement l'Établissement Public Territorial sont convaincus que l'intervention artistique a vraiment un rôle à jouer. Il y a une conviction forte ici que l'art et la culture peuvent accompagner les mutations urbaines pour qu'elles soient mieux comprises et acceptées.

Le point d'orgue est de dire que l'art et la culture peuvent même peser sur la définition du projet urbain. C'est-à-dire qu'un artiste, qui va être mis au cœur d'une réflexion urbaine, va pouvoir modifier le trait, va pouvoir dire, parce qu'il a passé du temps sur le terrain avec les usagers, va pouvoir partager son point de vue et influer sur le dessin des espaces par ce qu'il a perçu dans ses observations du territoire. Il y a la question de la rencontre entre un public extérieur et un public intérieur au territoire, entre les artistes du territoire et les autres artistes. Et c'est une question très importante pour nous, celle de la zone de rencontre que crée une œuvre ou une intervention artistique dans l'espace public. C'est un événement, en fait. C'est une occasion, c'est une zone. Donc, je pense que ce sont des principes qui guident l'action de la collectivité et des élus sur le sujet. Avec, bien sûr, la question du patrimoine, et peut-être plus largement celle de l'histoire de ce territoire.

Comment faire des projets, qu'ils soient artistiques ou non, sans perdre sa singularité, son identité ? Et ce sont des questions qui traversent tous les projets que nous avons. Comment prendre en compte l'histoire de ce territoire. Alors l'histoire, ce territoire en a beaucoup. L'histoire industrielle et l'histoire des migrations sociales sont deux caractéristiques très fortes de l'histoire du territoire qui viennent plus ou moins ouvrir les projets.

Produire de l'art dans l'espace public, c'est aussi se poser la question de la réception de ces œuvres et de leur vie dans le temps. Les agents, sans savoir ou sans se faire expliquer ce qui relève de l'œuvre et de ce qui n'en est pas une, peuvent être parfois fascinés par les œuvres et se posent beaucoup de questions sur la manière d'interagir avec elles, de les nettoyer, de les faire fonctionner... Il y a des artistes qui sont dans le quotidien de ces services. Avec les agents qui sont dans l'espace public, et qui sont les premiers concernés, qui sont aussi des médiateurs, de grands interprètes pour nous, qui vont s'adresser à toute la société : une maman qui va venir s'asseoir avec son enfant à côté de l'œuvre, avec des usagers plus compliqués, des gens qui ont consommé, avec des manifestants qui vont venir défiler.

Nous ouvrons vraiment ce grand champ sur la vie de l'œuvre dans l'espace public. Maintenant, nous parlons vraiment de l'après. C'est intéressant parce qu'il y a beaucoup de programmes qui ont souvent peu de considération pour la vie des œuvres et la médiation autour de ces œuvres. Nous avons des œuvres qui sont produites dans des temporalités assez différentes, en fonction de la manière dont les artistes entrent dans le projet, de leur processus, parce qu'on a des processus assez longs.



Œuvre Pilier autoroute A86, Avenue Francis de Pressensé / © Romain Vallée

Nous avons récupéré la production du projet Street Art Avenue pour deux ans, qui était auparavant produit par notre office du tourisme. Cet axe vélo est un axe assez rapide, il y aura bientôt des axes sur les deux rives. Les flux vont se répartir progressivement entre les deux rives. Lorsque nous avons repris le projet, il y avait beaucoup de questions sur la manière dont les acteurs locaux étaient associés au projet, sur la manière dont ils avaient accès à la commande, ce qui est toujours une grande question. Et donc nous avons pris le temps de repenser la méthodologie de la commande en faisant des accès vraiment différents à la commande avec des appels à projets qui mettent effectivement les gens en concurrence, mais sur une certaine gamme de type d'artistes, avec aussi des cartes blanches à des artistes internationaux qui ne travaillent qu'avec des cartes blanches, mais aussi des cartes blanches à des acteurs locaux. Nous avons souhaité développer des possibilités de coproduction, de rencontres. Nous avons ainsi des équipes historiques de Saint-Denis qui ont coproduit un travail avec une artiste venue du Mexique, pour produire un projet sur le canal qui a permis des rencontres.

L'insertion professionnelle est un sujet qui nous tient à cœur, et notamment tous les supports ont été préparés par la régie de quartier de Saint-Denis, donc ce sont des gens en insertion qui ont préparé tous les supports et qui les ont nettoyés à l'extérieur.

### Un parcours d'art et d'écologie au bord du canal

C'est pour qu'il y ait une nouvelle vie, que le territoire s'organise autour de l'eau, qu'il y ait de nouveaux usages qui essaient de cohabiter, que les questions de régénération urbaine et de la manière de vivre dans les années à venir soient un peu portées par le canal. Nous sommes accompagnés par Coal, avec Lauranne Germond qui nous a aidés à faire une belle sélection d'artistes.

La question de la durée des œuvres n'est pas tout à fait la même quand nous avons des œuvres hyper éphémères, spectaculaires, qui ne durent pas, ou des œuvres que nous aimerais garder longtemps sur le territoire. Cela pose donc beaucoup de questions sur la médiation culturelle, mais aussi sur la médiation juridique. Nous sommes dans ce moment de rassemblement où nous essayons de prendre tous ces sujets ensemble, sur les différents objets qui nous occupent.

La question de la participation est présente dans tous nos projets et dans toutes nos méthodologies mais ici nous sommes contraints par le temps. La participation en amont n'existera pas mais se fera par la suite. Dans des démarches participatives, ce sont souvent des gens qui ont des expressions singulières ou des revendications fortes qui s'expriment le plus et c'est parfois difficile d'en tirer quelque chose de collectif. En tout cas, ce sont des démarches qui prennent du temps et qui se construisent. Nous avons une nouvelle orientation vers la participation citoyenne, et nous allons aussi je pense multiplier les méthodologies sur le sujet dans les années à venir sur le territoire. C'est vraiment une préoccupation très forte de la Direction Générale et des élus. Sur ce projet, c'est un projet très lié aux Jeux Olympiques et qui a vocation à donner une image de ferveur et de positivité à cette occasion.

### **La réappropriation des délaissés urbains :**

Nous travaillons sur la rénovation urbaine du centre de Saint-Denis. C'est un projet vraiment très transversal parce qu'il traverse toutes les questions au cœur d'un centre urbain : le patrimoine, l'espace public, le logement, le commerce, la mobilité. Nous avons développé des méthodologies de projets appelées **urbanisme culturel**. Dans ce projet, nous avons fait en sorte que dans l'équipe de maîtrise d'œuvre des espaces publics, donc l'équipe de paysagistes qui va dessiner et concevoir les espaces, soit intégrée une agence d'ingénierie culturelle pour réfléchir à la question artistique et culturelle en même temps que la conception du projet urbain. C'est l'agence Cuesta qui pilote cette mission.

Le centre de Saint-Denis est un projet urbain emblématique des années 80, qui a mobilisé de grands architectes, qui ont fait beaucoup d'innovation architecturale sur ce projet mais c'est aussi un espace complexe, qui est désorientant et un peu enfermant. Il n'y a pas de repères. C'est colossal. Nous ne voyons pas la Basilique, nous sommes à côté, nous ne savons pas trop où nous sommes. Dans ce processus, il y a la réalisation d'une œuvre d'art pérenne, à un endroit où, un bâtiment va être en partie démolie et vidé dans sa base et pour créer un passage et des percées et de nouveaux usages de circulation.



### **L'avenue des pixels, Fred Sapey**

Au niveau du passage sous l'A86, en venant du RER, se trouve une intervention qui s'appelle "L'avenue des pixels", de Fred Sapey. C'est une installation technique complexe qui permet de mettre de la lumière sous une infrastructure et de refléter le mouvement du passage et l'intensité urbaine, donc la lumière fluctue en fonction de ces deux critères. C'est une intervention qui a un peu révolutionné et enchanté le quotidien des habitants, mais aussi d'une population très importante sur le territoire qui représente les gens qui viennent travailler et qui repartent le soir. Ce passage, qui était auparavant assez désagréable sous une infrastructure, a été poétisé et rendu plus qualitatif et plus agréable.

Nous avons beaucoup d'opérations en milieu urbain, en rénovation urbaine. Nous avons fait un travail participatif avec les habitants, les équipes d'architectes et d'urbanistes sur les espaces, sur leur utilisation. Nous expérimentons également beaucoup sur la nouvelle façon dont les rues peuvent être organisées et sur la façon dont les espaces publics peuvent être partagés entre les différentes fonctions.

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, l'ANRU, doit gérer de plus en plus d'usages, qui parfois doivent cohabiter sur certains espaces, puisque les modes de déplacement, de mobilité sont diversifiés et que nous avons un peu des injonctions paradoxales à tout faire rentrer et en même temps, à apaiser. Comment ne pas surcharger l'espace public ? La tendance, à vérifier avec mon collègue de l'espace public, c'est plutôt de simplifier, et c'est très compliqué de simplifier, d'ouvrir au partage, dans certains endroits. C'est-à-dire que cet espace est un espace partagé et tout le monde ne se voit pas attribuer un morceau d'espace public. Les artistes ont souvent un rôle important dans ces processus de réflexion. Nous allons lancer une consultation sur l'échangeur PL, qui est un espace d'infrastructures qui évolue et qui est quand même d'une échelle et d'une complexité assez importante.

La commande est sur comment un artiste peut aider à simplifier la perception d'un espace ou comment accompagnons-nous les traversées et les usages de façon simple ?

### **De nouvelles compétences et réflexes pour accompagner ces transformations :**

Sur ce territoire, nous voyons clairement de nouveaux profils et de nouvelles compétences. La professionnalisation des métiers de l'urbanisme culturel est en cours. Au départ c'était embryonnaire. Cela s'est construit en 10 ans, que ce soit le fait de monter une résidence artistique ou monter une œuvre d'art, quelle que soit la nature du projet, l'idée est de consacrer une partie de la ligne budgétaire, souvent dédiée à la communication ou la concertation, pour la réaffecter à cette démarche. Aujourd'hui, c'est un réflexe qui a pris des années à se mettre en place. Le projet est en cours d'appropriation par les collègues, nous les formons déjà. J'ai une équipe de personnes qui forment tous les collègues au développement urbain et culturel s'ils le souhaitent. L'idée est de soutenir ces personnes qui sont, par exemple, des ingénieurs qui conçoivent des espaces publics. Et de les interroger sur ce que peuvent apporter les artistes. Quel est le point de tension à partir d'un diagnostic extrêmement précis et situé ? Nous n'allons pas appliquer tout le temps les mêmes recettes, ou les mêmes méthodologies de projets. Cela dépendra de la problématique précise du quartier, de l'environnement et des acteurs présents. Quand est-il préférable d'avoir une occupation artistique ? Pour quels objectifs ? Et à partir de là, ils vont travailler ensemble pour mêler aux compétences de gestion de projets artistiques celles de la fabrication de la ville. C'est la rencontre de ces deux mondes, de ces deux méthodologies qui fonctionne bien.

Aujourd'hui beaucoup de collègues qui travaillent sur les espaces publics, sur le logement, sur l'urbanisme, sur l'innovation urbaine ont le réflexe de dire : je lance un projet, je vais potentiellement recruter une équipe pour travailler sur un projet urbain ; est-ce que je ne me poserais pas la question artistique et culturelle ?

Donc, nous avons presque maintenant l'effet inverse avec des personnes qui se lancent toutes seules et qui reprennent les dossiers qui ont été passés entre collègues, et où le risque est de perdre cette hyper contextualisation qui fait le succès de l'intervention. Mais c'est plutôt un risque modéré, parce que cela veut dire qu'il y a un réflexe, donc c'est qu'il y a une appropriation.

En fait, après quelques années d'expérience, sans vouloir généraliser, il y a en partie une sorte de déception des professions urbaines. Pour ceux qui cherchent à transformer la ville avec un peu plus de précaution, et donc qui cherchent des échappatoires. La culture urbaine, je pense, pour certains, c'est aussi cela. C'est une façon d'être plus transversal, plus interdisciplinaire. D'autre part, je pense que dans les domaines de la culture, les choses changent, s'ouvrent, où les politiques culturelles traditionnelles sont aussi remises en cause, ou en tout cas la question des faits urbains, et globalement les transitions font bouger toutes les lignes.

Donc je pense que c'est juste le début d'une forme d'hybridation de profils. Il y aura toujours de vrais experts de l'espace public, mais ces lieux de rencontres nécessitent des profils hybrides à la croisée des mondes culturels et urbains.

### **Un cycle de réflexion sur l'urbanisme culturel :**

Nous sommes sur un grand territoire universitaire, nous avons en effet beaucoup d'universités sur le territoire. Nous avons 45 000 étudiants. C'est vraiment une ville universitaire, équivalente à la ville universitaire de Provence. Cette question de la réflexivité de nos pratiques, de comment une communauté s'interroge sur ce qu'elle fait. Nous avons développé un partenariat avec la MSH, la Maison des Sciences de l'Homme, qui est juste à côté du Campus Condorcet. Cette réflexion est un peu l'ADN de la stratégie culturelle du territoire, qui est les liens entre l'art, la culture, la création et la fabrication des territoires, la fabrication de la ville. Dans mon équipe, j'ai la chance d'avoir un poste qui travaille sur ces questions de prospection, recherche, recherche-action et valorisation. C'est la personne qui conduit aussi toutes les résidences de l'administration avec, Emmanuel Lallemand, qui pilote ce cycle, du côté de la MSH, qui est anthropologue. Chaque année, on organise quatre à cinq grandes rencontres de recherche, qui sont ouvertes à tous, mais qui réunissent un public de chercheurs ou d'étudiants sur les grandes questions qui traversent ces thématiques.

L'aspect expérimental est très important. Il s'agit de tester, de voir ce qui marche, ce qui ne marche pas, et de pouvoir s'ajuster en fonction de la réalité. Dans les zones urbaines, le parcours des projets est plein d'étapes vraiment obligatoires, très réglementaires. Il y a beaucoup de contraintes techniques. Et expérimenter, ça veut dire aussi que quand on associe un artiste au-dessus de tout ça, ou un groupe d'artistes, c'est parce que tout le monde a commencé à accepter qu'à un moment donné, le processus pouvait potentiellement ralentir le projet, poser des questions.

Il faut expérimenter avec prudence, car le territoire n'est pas un laboratoire, les habitantes et les habitants ont le droit à des services publics de qualité.

## Prendre soin

C'est le titre du festival des humanités qui est porté par le Campus Condorcet du 21 au 23 mars 2024 avec de nombreuses conférences au Campus Condorcet. C'est le printemps des sciences humaines.



L'urbanisme culturel est une démarche qui demande de savoir parler entre les langues.

La Preuve Par 7 est un travail sur l'espace public sur des situations territoriales qui posent problème à différentes échelles que la méthode de la programmation ouverte permet de résoudre.

# La mobilisation du secteur culturel

Dès lors que nous nous saissons comme exposé précédemment les enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux, nous comprenons aisément la mobilisation de notre secteur pour aller au-delà de la « simple » expérience esthétique pour les inscrire dans une dimension civique où chacun participerait à la réflexion et à l'évolution de la société. Il s'agit alors de considérer les besoins et les droits culturels de la population, en intégrant tous les acteurs dans un processus de création et de transformations sociales.

Il nous a paru important de faire référence à deux textes sous forme de tribunes car ils sont dans la lignée de ce que nous souhaitons apporter au rapport final. Il s'agit du Manifeste « On est un certain nombre » de 2014 et de « On fait quoi maintenant » de 2024..

10 ans séparent ces prises de paroles d'acteurs culturels.

Il y a 10 ans, ce manifeste signé par 12 personnalités du Monde de la culture mettait déjà en évidence les enjeux actuels que nous avons évoqués plus haut : le développement durable, la participation citoyenne, la lutte contre les inégalités et le renforcement des liens intergénérationnels.

Ce texte souhaite imaginer de nouveaux indicateurs et lieux de représentations et encourage les pouvoirs publics à reconnaître et soutenir les initiatives novatrices pour un partage par tous et de tous. Aussi, aujourd'hui l'espace public tel que nous l'avons défini semble être l'espace approprié pour répondre en partie à ces questionnements.

La deuxième tribune, de 2024, fait face à la montée des idées d'extrême droite met en évidence un contexte de fracture sociale, la nécessité de préserver les espaces de liberté, d'égalité et de fraternité. Est-ce que l'Espace public peut répondre à tout cela ?

Si le contenu du texte est partagé par l'ensemble du groupe, sa pertinence dans le présent dossier et en lien avec la problématique est questionnée. Nous l'avons laissé pour une observation et que l'ensemble des positions soient partagées.

# Manifeste « On est un certain nombre »

*Manifeste publié par 12 personnalités du monde culturel en février 2014*

Nous mettons en œuvre des projets artistiques ancrés dans la vie de nos territoires. Nous les élaborons avec des artistes en y associant une grande diversité de partenaires institutionnels, d'acteurs associatifs et militants, d'habitants. Ceux et celles à qui nous nous adressons portent et font le sens de ces projets, parce qu'ils en sont avec nous les acteurs. La dimension de ces projets dépasse l'expérience esthétique du spectateur et l'expérience artistique de l'amateur. Elle se développe aussi dans l'expérience civique, par laquelle chaque organisation, chaque individu prennent part à la réflexion sur la société où ils vivent et contribuent par leur action à la faire évoluer. En reconnaissant à chacun cette capacité, il s'agit de mieux prendre en compte les besoins culturels de la population et les droits culturels de la personne.

De nouveaux enjeux se dessinent pour notre société : nécessité d'un développement soutenable, aspiration à une participation plus active des citoyens à la vie et aux décisions publiques, urgence d'agir contre la persistance et le renforcement des inégalités, maintien du lien entre les générations, devenir des territoires délaissés. Le monde culturel doit s'emparer de ces questions pour en faire des aires de création, de réflexion, de confrontation et de partage de pratiques artistiques et démocratiques.

Cette démarche conduit à modifier les logiques de production, de diffusion et de médiation trop souvent dissociées. Les notions d'œuvre et d'action culturelle s'en trouvent bousculées et repensées. L'exigence artistique se conjugue avec l'exigence relationnelle. Le faire ensemble devient la condition du vivre ensemble.

Présence artistique durable sur un territoire, développement culturel en milieu rural et urbain, actions hors les murs, créations partagées, hybridation des problématiques artistiques et sociétales, éducation artistique et culturelle, toutes ces propositions doivent sortir de leur statut expérimental et cesser d'être cantonnées au volet social d'une programmation dans un système culturel qui resterait inchangé dans sa hiérarchie et ses priorités.

Il s'agit d'associer une population à son devenir culturel, de faire émerger de nouvelles pratiques en croisant recherche et action, et de reconnaître la capacité de ce travail à ouvrir de nouveaux champs de rencontres.

Mettons ces questions au cœur de la réflexion sur les politiques culturelles de demain. Inventons des espaces de mutualisation d'expériences similaires. Incitons les partenaires publics à prendre en considération ces mutations, à légitimer ces démarches, à réfléchir avec nous aux nouveaux indicateurs de développement, de bilan et d'évaluation qui pourraient être inventés à partir de ces expériences.

Le partage des cultures, des arts et du sens est à ce prix.

\* On est un certain nombre de responsables de projets culturels qui se réunissent pour réfléchir, à partir de leurs pratiques professionnelles, sur le sens et les modalités de mise en œuvre de l'expérience artistique et culturelle.

[https://www.derrierelehublot.fr/wp-content/uploads/2020/06/2014\\_OEUCN.pdf](https://www.derrierelehublot.fr/wp-content/uploads/2020/06/2014_OEUCN.pdf)

# Tribune

## «On fait quoi maintenant ?»

*Tribune publiée par un collectif d'artistes et d'élus dans le Nouvel Observateur - juillet 2024*

Des dizaines d'artistes et d'élus dont Stéphane Troussel, Benoît Payan, Yann Galut, Hortense Archambault, Alice Diop, Wally Dia, David Bobée, Inès Seddiki, prennent acte de la diffusion des idées de l'extrême droite et s'engagent à faire de leur création des espaces de liberté, d'égalité et de fraternité.

On fait quoi maintenant, nous, territoires, actrices, acteurs et publics de la culture ?

On fait quoi alors que le front républicain a permis de faire barrage à l'extrême droite mais qu'elle continue sa progression et que le pays s'est fracturé ?

On fait quoi maintenant pour lutter contre sa vision identitaire, univoque et fantasmée de notre pays, laissant libre cours aux attaques qu'elle mène déjà contre toutes celles et tous ceux qui portent une voix dissonante ?

On fait quoi, face au sentiment puissant d'abandon ressenti dans les catégories populaires, qu'elles viennent des campagnes ou des quartiers ?

On fait quoi, même si des digues résistent encore, face au constat de notre impuissance à lutter contre le sentiment que « l'autre » est un problème ?

Notre conviction partagée est celle du rôle politique et émancipateur de l'art et de la culture, contre toutes les mises au ban et tentatives d'assignations. Elle dépasse largement la défense de nos métiers ou de nos institutions, en s'inscrivant résolument dans la préservation d'espaces de pensée, de contre-récits, d'échange et de dialogue, de mise en danger de nos certitudes mais aussi d'émotions partagées et qui nous réunissent. Car c'est sans doute à partir de ces espaces que nous pourrons recréer du commun. Plus que jamais, il nous faut les faire vivre.

Alors, chacune et chacun depuis la place que nous occupons dans le corps social, artistes, politiques, responsables culturels et associatifs, citoyens et citoyennes nous prenons acte et nous engageons :

### **Des espaces de liberté**

Nous ne négocierons jamais la liberté de création, qui questionne, conteste, voire choque, mais qui rassemble aussi autour d'imaginaires autres que ceux imposés par les industries médiatiques.

Nous ne renoncerons jamais à faire des lieux de culture les acteurs de la liberté d'expression, laissant la parole à celles et ceux qui ne pourraient être entendus autrement.

Nous ferons des lieux de culture les laboratoires d'une nouvelle modernité, faite d'hybridations des formes, des acteurs et des publics, parce que nous avons la conviction que c'est dans la rencontre de l'autre que se trouve l'avenir de nos sociétés.

### **Des espaces d'égalité**

Nous continuerons de faire vivre l'éducation artistique et culturelle, dès le plus jeune âge, comme un levier de construction de soi à travers la découverte de l'autre, et de développement de l'esprit critique.

Nous poursuivrons notre chemin vers celles et ceux dont nous nous sommes le plus éloignés, en favorisant des démarches itinérantes ou dans l'espace public.

Et nous ferons une place plus grande à celles et ceux qui se sentent relégués, pas seulement pour « conquérir des publics », mais pour en faire des acteurs de nos lieux et de nos projets.

### **Des espaces de fraternité**

Nous ne céderons pas à celles et ceux qui voudraient trier les citoyens en fonction de leur nationalité, de leur origine ou de leur couleur de peau, et ferons des lieux de culture des espaces d'hospitalité pour chacune et chacun, en revendiquant des relations fondées sur la rencontre, le partage et l'altérité.

Face aux discours dominants de stigmatisation et d'exclusion, nous nous mobiliserons pour construire des démarches artistiques et culturelles qui permettent de construire d'autres récits, pour raconter la France dans sa richesse et sa diversité, dans ses contradictions et ses tensions, dans sa complexité et son potentiel. Et construisons ensemble des moments de célébration de l'interculturalité, pour montrer non seulement qu'une autre France est possible mais qu'elle est déjà là.

Alors maintenant, qu'est-ce qu'on fabrique ensemble ?

Face au risque d'isolement ou de démobilisation, nous appelons toutes celles et tous ceux qui le souhaitent et partagent nos valeurs et ambitions à nous rejoindre pour construire, dès maintenant, cette alliance. Les forces vives sont là, la volonté est là, l'engagement est là. Tout est réuni pour que nous y parvenions.

<https://www.nouvelobs.com/opinions/20240709.OBS90876/legislatives-on-fait-quoi-maintenant-par-un-collectif-d-artistes.html>

# IV. Problématiques et Constats partagés

L'espace public et l'urbanisme sont des enjeux centraux dans les problématiques sociétales actuelles. Nous avons vu comment ils influencent directement la qualité de vie, les interactions sociales et l'inclusivité d'une société (cf : L'exemple de Plaine commune).

Dans ce contexte, plusieurs défis se dessinent. Le premier que nous pourrions nommer est la nécessité d'une inclusion sociale et d'une grande ouverture à l'accessibilité.

Nous enfonçons une porte ouverte en mentionnant que l'espace public doit être accessible à tous, quels que soient l'âge, le genre, les capacités physiques ou le statut socio-économique des individus. Cependant, la conception de nombreux espaces urbains reste exclusive, limitant l'accès et l'usage des lieux pour certaines populations en situation de handicap ou selon leur genre (les femmes), leur âge (les jeunes) ou leur situation personnelle (les familles).

## A) La réduction et la saturation de l'espace public

L'espace public joue un rôle crucial dans la vie sociale et culturelle des sociétés. Cependant, à notre époque contemporaine, ces espaces subissent des transformations importantes dues à divers facteurs tels que l'urbanisation rapide, la privatisation et l'augmentation de la population.

### Les causes de la réduction de l'espace public

1. **L'urbanisation rapide** : Avec l'augmentation de la population urbaine, les villes s'étendent et empiètent souvent sur les espaces publics. Les terrains autrefois utilisés pour les parcs et les espaces de loisirs sont convertis en zones résidentielles ou commerciales, en particulier dans les métropoles.

2. **La privatisation** : De plus en plus d'espaces publics sont privatisés pour des raisons économiques, rendant l'espace public comme valeur marchande. Des espaces ouverts deviennent des centres commerciaux, des parkings ou des propriétés privées, limitant ainsi l'accès public.
3. **Les politiques de développement** : Les décisions politiques favorisant le développement économique peuvent négliger l'importance de préserver les espaces publics. Les priorités économiques prennent souvent le dessus sur les besoins de la population.

## La saturation de l'espace public en zone urbaine

1. **La densité de population urbaine** : La croissance démographique urbaine conduit à une surutilisation des espaces publics existants. Les parcs et les places deviennent surpeuplés, réduisant leur utilité et leur attrait.
2. **Le tourisme** : Les destinations populaires attirent un grand nombre de visiteurs, ce qui peut saturer les espaces publics locaux. Cela crée des conflits entre les habitants et les touristes pour l'utilisation de ces espaces.
3. **Les événements publics** : Les événements culturels, sportifs et commerciaux occupent fréquemment les espaces publics, limitant leur disponibilité pour un usage quotidien par les résidents.
4. **Les supports publicitaires et le mobilier urbain** : nos espaces publics deviennent de plus en plus standardisés et saturés par les supports publicitaires (panneaux de toute taille, écrans lumineux, signalétiques, etc.) et le mobilier urbain (arrêts de bus, bancs, poubelles, plots, etc.)

## Les conséquences

1. **Perte de qualité de vie** : La réduction et la saturation des espaces publics affectent la qualité de vie des citadins. L'absence d'espaces de détente et de loisirs peut mener à un stress accru et à des problèmes de santé mentale.
2. **Inégalités sociales** : Les espaces publics jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'égalité sociale. Leur réduction peut aggraver les inégalités en limitant l'accès des populations moins favorisées à des environnements de qualité.
3. **Impact environnemental** : Les espaces publics contribuent à la biodiversité urbaine et à la régulation climatique. Leur diminution peut aggraver les problèmes environnementaux tels que la pollution et les îlots de chaleur urbains.

## B) L'enjeu des solitudes

La tendance à la privatisation et la marchandisation des espaces publics ('centres commerciaux, complexes résidentiels fermés) réduit le nombre d'espaces véritablement accessibles. Cela limite les lieux de rencontre ouverts à tous, renforçant l'isolement social et nuisant au « vivre-ensemble ».

**La sociabilité urbaine** favorise les rencontres au-delà du cercle familial et du travail, c'est ce que nous appelons la magie de la ville. *"Plusieurs études montrent, toutefois, une corrélation entre anxiété, stress, voire dépression et vie citadine. Selon la fondation FondaMental, l'Europe compte deux fois plus de personnes atteintes de schizophrénie en ville qu'en milieu rural. C'est également en ville que le nombre de personnes vivant seules est le plus élevé, induisant un sentiment de solitude, sources de troubles addictifs."*, extrait de l'article du Monde du 22 novembre 2022 « L'urbanisme relationnel au secours de la solitude des grandes villes ».

Selon une récente étude, la France est touchée par le phénomène de solitude. Pas moins de 7 millions de personnes se trouveraient en situation d'isolement selon la Fondation de France, soit 14% des Français. Ils n'étaient que 9% en 2010. Un sondage de l'association Astrée en janvier 2021 indique de 18% des Français disent souffrir de solitude depuis un an. Or, tout le monde n'est pas à égalité devant ce phénomène.

Nous pouvons légitimement dire que la solitude est devenue une préoccupation majeure dans notre société contemporaine. Elle affecte toutes les tranches d'âge et peut avoir des répercussions profondes sur la santé mentale et physique. Dans ce contexte, les événements culturels organisés dans les espaces publics jouent un rôle crucial pour renforcer le lien social et combattre les solitudes.

### Les types des solitudes à notre époque

1. **La solitude des personnes âgées** : Avec l'augmentation de l'espérance de vie, de nombreuses personnes âgées se retrouvent isolées, souvent en raison de la perte de proches, d'une mobilité réduite et du manque de soutien familial. *"Ce phénomène est très souvent lié au fait de ne pas ou plus avoir de soutien social autour de soi"*, souligne l'anthropologue Sonia Lavadinho. Il ne touche pas que les personnes âgées : à toutes périodes de la vie, nous pouvons en être affectés. Cela renvoie à l'espace public.
2. **La solitude urbaine** : Les grandes villes, malgré leur densité de population, peuvent être des lieux de solitude intense. Le rythme de vie rapide et l'individualisme croissant rendent difficile la création de liens sociaux durables. La proximité spatiale ne s'accompagne pas nécessairement d'une proximité sociale. La ville ne disposant pas toujours d'espaces favorables aux liens et aux échanges.

3. **La solitude des jeunes** : Les jeunes adultes, bien que constamment connectés via les réseaux sociaux, ressentent souvent un profond sentiment de solitude. Les pressions académiques, professionnelles et l'instabilité économique contribuent à cet isolement.
4. **La solitude numérique** : La dépendance accrue aux technologies et aux communications virtuelles peut paradoxalement augmenter le sentiment de solitude, en diminuant les interactions en face à face.

## C) L'enjeu environnemental

Le réchauffement climatique est l'un des défis les plus urgents de notre époque, affectant tous les aspects de la vie humaine, y compris les espaces publics. Ces espaces, essentiels pour la cohésion sociale et le bien-être des communautés, sont de plus en plus vulnérables aux effets du changement climatique.

Un urbanisme bénéfique pour la santé mentale intègre et réconcilie. Il ne fait pas de différence entre le vivant et la biodiversité, relève Pablo Carreras – consultant en urbanisme au sein du bureau d'études et de conseil en aménagement du territoire CODRA. Il mentionne notamment que « Au-delà des parcs et des jardins auxquels il faut pouvoir avoir accès, il importe d'intégrer la végétation dans la conception même des quartiers. S'immerger dans un espace vert apporte un sentiment d'apaisement. »

### L'impact du réchauffement climatique sur les espaces publics

1. **L'augmentation des températures** : Les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes et intenses, rendant les espaces publics moins confortables et même dangereux, surtout pour les populations vulnérables comme les personnes âgées et les enfants.
2. **Des événements climatiques extrêmes** : Les tempêtes, les inondations, et les sécheresses peuvent endommager les infrastructures des espaces publics, les rendant impraticables et nécessitant des coûts de réparation élevés.
3. **L'élévation du niveau de la mer** : Dans les zones côtières, l'élévation du niveau de la mer peut submerger les espaces publics en bord de mer, entraînant la perte de ces lieux de loisirs et de rassemblement.
4. **La qualité de l'air** : Les vagues de chaleur, les incendies de forêt ou encore les pollutions aux usines/transport routiers augmentent les niveaux de pollution de l'air, réduisant la qualité de vie et la santé des habitants au sein des espaces publics.
5. **Une perte de la biodiversité** : Le réchauffement climatique affecte les écosystèmes locaux, diminuant la biodiversité dans les parcs et les espaces verts.

6. **Sécheresse et pénurie d'eau :** Les périodes de sécheresse prolongée affectent les espaces verts publics, entraînant une dégradation de la végétation et une diminution de la biodiversité.

## D) L'enjeu démocratique

La crise démocratique dans les sociétés occidentales contemporaines est un sujet complexe qui se manifeste par divers symptômes et à des causes multiples. L'espace public se révèle être le lieu d'expression et de résonance du malaise démocratique.

Les éléments clés de cette crise peuvent se résumer dans les points suivants :

### Les symptômes de la crise démocratique

1. **Une baisse de la participation électorale :**
  - De nombreux pays occidentaux constatent une diminution de la participation aux élections, ce qui indique un désengagement des citoyens envers le processus démocratique.
  - Les jeunes générations, en particulier, semblent moins enclines à voter, ce qui pose des questions sur l'avenir de la démocratie représentative.
2. **La montée des populismes :**
  - L'augmentation du soutien aux partis populistes de droite et de gauche montre une désillusion croissante envers les partis politiques traditionnels.
  - Les populistes capitalisent souvent sur la frustration économique et la perception que les élites politiques sont déconnectées des préoccupations du peuple.
3. **Une érosion de la confiance dans les institutions :**
  - La confiance des citoyens dans les institutions démocratiques (gouvernements, parlements, systèmes judiciaires) est en déclin.
  - Les scandales de corruption, la mauvaise gestion des crises (économiques, sanitaires) et la perception d'un manque de transparence alimentent cette méfiance.
4. **L'influence croissante des médias et réseaux sociaux et de la désinformation :**
  - Les médias sociaux jouent un rôle majeur dans la diffusion de fausses informations et de théories du complot, ce qui polarise davantage les opinions publiques.
  - La capacité des citoyens à discerner les informations véridiques des fausses nouvelles est mise à rude épreuve, affectant la qualité du débat démocratique.
5. **Les inégalités économiques et sociales :**
  - L'augmentation des inégalités économiques crée un sentiment d'injustice et de frustration parmi les populations les plus vulnérables.

- Les inégalités sociales et économiques exacerbent les divisions et peuvent mener à des mouvements de protestation et de contestation du système démocratique.

## Les causes de la crise démocratique

### 1. La mondialisation et les changements économiques :

- La mondialisation a entraîné des transformations économiques rapides, favorisant certains secteurs et régions tout en laissant d'autres à l'écart.
- La perte de sécurité d'emploi et la stagnation des salaires pour de nombreux travailleurs ont alimenté le ressentiment contre les élites politiques et économiques.

L'occupation dans la durée de mouvements comme les Gilets jaunes ou Nuit debout sur l'espace public ont été des moments forts ces dernières années.

### 2. Les technologies et les moyens de communication :

- L'essor d'Internet et des médias sociaux a changé la manière dont les informations sont consommées et partagées, souvent au détriment des médias traditionnels.
- La vitesse de l'information et la tendance à la polarisation dans les discussions en ligne ont contribué à la fragmentation du débat public.

### 3. Les crises politiques et institutionnelles :

- Des crises politiques internes, comme les scandales de corruption ou les dysfonctionnements gouvernementaux, sapent la confiance dans le système démocratique.
- Les conflits institutionnels entre différents niveaux de gouvernement peuvent également affaiblir la perception d'efficacité et de légitimité de la démocratie.

### 4. Les défis sociaux et culturels :

- Les sociétés occidentales font face à des défis culturels liés à la diversité, à l'immigration et à l'intégration.
- Les tensions entre les valeurs traditionnelles et les nouvelles normes sociales créent des divisions et des conflits au sein des sociétés.

## E) L'enjeu de la coopération citoyenne

Nous avons coutume de voir émerger des projets culturels dans l'espace public, portés par des collectivités et/ou des structures publiques, elles-mêmes entourées de spécialistes du domaine de compétences de la réalisation : réaménagement du territoire avec des ronds points « artistiques », des fresques d'art urbain accompagnant une rénovation urbaine et architecturale, des places avec des statues ou sculptures ou monuments commémoratifs, des équipements sportifs et culturels, des pistes cyclables et voies destinées aux modes doux, des espaces naturels, investis d'œuvres d'art.



"Twisted Lamppost Star" de Mark Handforth, (Photo source Wikipedia :r). Situé sur le rond-point central de la place de la Porte-de-Bagnolet PARIS

Souvent, le public découvre ces projets au moment des travaux, voire de leur réalisation finale.

Et lorsqu'une gêne peut être occasionnée de par l'ampleur et la durée des travaux, de plus en plus de collectivités et leurs parties prenantes aux projets commencent à mettre en place des panneaux de médiation et des espaces d'échanges dédiés du type « maison de projet », avec une exposition explicative, des médiateurs à disposition, des visites guidées sur le terrain à la découverte du projet.

C'est le cas par exemple de la Maison du projet du Village Olympique à Saint-Ouen, initié par la SOLIDEO (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques) : <https://www.ouvrages-olympiques.fr/projets-concus-habitants-territoires>



Photo : La Maison du Projet au Village des Athlètes à Saint-Ouen. - SOLIDEO / Sennse - Cyril Badet

D'autres formes de concertations participatives ont vu le jour : certaines communes ont mis en place des conseils de quartier, des conseils citoyens, permettant surtout un espace de dialogue. Il existe également des consultations publiques sous forme de questionnaires. Dans les faits, les participants ne représentent qu'une minorité de la population et la majorité reste silencieuse. Souvent les dés sont déjà jetés et ces consultations ne modifient pas structurellement un projet né d'une volonté politique et appuyé par des experts, mais ces consultations permettent tout de même de s'adapter légèrement.

En sortant de ce circuit tout tracé et en interrogeant le public de manière informelle, sans étiquette, ni statut, ni fonction, mais d'humain à humain, il est intéressant de constater que la majorité silencieuse des citoyens n'a pas toujours su ou compris qu'elle aurait pu avoir son mot à dire et qu'un dialogue est tout à fait possible pour lui permettre d'exprimer son ressenti, son vécu, ses aspirations, ses idées, pour le futur de ces espaces publics et ainsi pouvoir tant donner que recevoir en connaissances techniques, historiques et culturelles qui lui permettraient d'être une partie prenante des projets qui se dessinent dans ses espaces publics.

Encore faut-il susciter l'envie de prendre cette place en pleine crise démocratique, faire comprendre aux citoyens qu'ils ont leur légitimité dans un système de plus en plus normé.

Une coopération efficace entre les citoyens et les parties prenantes opérant dans l'espace public varie selon les différentes typologies d'espaces publics, de démographie incluant par conséquent la notion de sociologie, au cœur d'un véritable espace de dialogue. **À ce titre, la fabrique de la culture comme partie intégrante de l'espace public est un excellent outil, vecteur de lien social.**

En outre, il est bon de rappeler que chaque citoyen a des droits et des devoirs. Les citoyens ont-ils vraiment conscience de leurs droits ?

La déclaration universelle des droits de l'homme longtemps bafouée doit reprendre sa place et être un faire valoir.



La déclaration universelle des droits de l'homme illustrée, au siège mondial des Nations Unies à New-York  
(Photo : Sandra Béchiche)

Les lois quant à elles sont tellement nombreuses que le grand public s'y perd.

Dans le domaine culturel, la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 07 juillet 2016 est connue seulement des initiés. Or, cette loi défend par ailleurs **les droits culturels**.



**Vidéo** explicative des droits culturels par l'ASTRAC, Réseau des professionnels en Centres culturels  
<https://youtu.be/XEYyMzITKdg>

Les droits culturels sont bel et bien là, à disposition. Mais comment susciter l'envie de les exercer ? Comment faire pour que tous les citoyens se sentent concernés par la "culture", ce mot qui paraît élitiste pour de nombreuses personnes issues de la culture populaire qui ne trouvent pas leur place dans « la culture ». Comment briser ce plafond de verre ?

### L'inclusion passe par la diversité

« Le terme 'culture' recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, article 2A).

La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005 est l'instrument juridique contraignant le plus récent adopté dans le domaine de la culture. Cette Convention marque l'aboutissement d'une vaste entreprise d'élaboration de plusieurs instruments juridiques internationaux portant sur la diversité culturelle, auxquels elle réfère par ailleurs dans son préambule. Certains auteurs suggèrent que cette Convention participe à la consolidation d'une coutume internationale sur la protection de la diversité culturelle.

<https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/convention-protection-and-promotion-diversity-cultural-expressions>

# V. Recommandations

Nous présentons une série de recommandations sur la base des mêmes thématiques que le chapitre précédent.

Certaines propositions sont très pointues tandis que d'autres sont plus généralistes. Nous souhaitons proposer l'ensemble de ces recommandations pour des décideurs et acteurs culturels issus de divers horizons.

Enfin, nous précisons qu'en raison de nos parcours et nos sensibilités variées, les 8 personnes du groupe ne partagent pas l'ensemble des recommandations proposées.

## Replacer le citoyen au centre

### **La création d'un dispositif "culture citoyenne" basé sur une participation citoyenne inclusive garante des droits culturels**

- Une concertation nationale destinée aux acteurs culturels, collectivités et citoyens, au même titre que la consultation sur le printemps de la ruralité, avec une campagne suffisamment poussée pour permettre un maximum de réponses.
- Une campagne de communication pour informer de ce dispositif avec des personnalités issues de différents univers, sexes, âges, origines (influenceurs, chanteurs, sportifs, écrivains, artistes, comédiens, médecins, etc) et un mode d'accès et de participation simple.
- Un dispositif basé sur la gratuité pour un accès à la culture pour tous
- Écriture du dispositif permettant une inclusion de toutes les populations de France, sur tous les territoires (urbains et ruraux), la garantie des droits culturels et de la culture populaire dans des projets culturels, vecteurs de création artistique : tout le monde devient créateur.
- Ce dispositif créerait du lien social à tous les niveaux et s'adresserait à tous. Il prendrait en compte les enjeux environnementaux et contemporains (tels que le numérique, les jeux vidéos, l'IA) par ailleurs.
- Il permettrait de conjuguer la culture avec le sport, la santé, l'environnement, la sécurité, le travail, la justice.

### **Comment impliquer davantage les citoyens ?**

La gratuité de la culture et la participation citoyenne sont de formidables moyens d'impliquer les habitants dans la vie culturelle locale. De par la participation citoyenne, les citoyens se sentiront utiles, entendus, légitimes et bénéficieront de dispositifs qui lui

correspondraient à tous : jeunes, femmes, LGBTQIA+, personnes âgées, personnes en situation de handicap/fragilisées/malades, publics éloignés, personnes immigrées, etc.

La gratuité et la libre participation permettent d'abattre la barrière du ticket d'entrée, que de plus en plus de personnes - tous âges confondus - ne peuvent pas prendre en charge.

Bien évidemment, il n'est pas possible de rendre toute la culture gratuite mais plus de gratuité (cf les exemples inspirants de gratuité cités ci-après) à l'échelle nationale, tous territoires confondus, ferait tellement de bien à notre pays.

En parallèle, il reste l'obstacle, la barrière du mot « culture » qui fait peur à certains qui ne se sentent pas concernés ou éloignés de ce terme jugé élitiste.

La peur pourrait pourtant laisser place à l'envie.

Cette envie pourrait être éveillée par la présence de responsables et équipes culturelles qui incluraient l'ensemble des profils socio-démographiques du territoire de manière à ce que chacun trouve quelqu'un qui lui ressemble, pour l'aider à franchir le pas et trouver sa légitimité dans ce mode d'expression et de participation jusqu'à lors inconnu ou loin de lui.

En effet, la nécessité de diversité des représentativités est encore à travailler, bien qu'elle avance positivement.

## Répondre à la problématique de réduction et la saturation de l'espace public

La réduction et la saturation de l'espace public sont des défis majeurs pour les villes contemporaines. Pour préserver et améliorer ces espaces essentiels, il est crucial d'adopter des stratégies de développement urbain durable, de promouvoir la participation citoyenne et de mettre en œuvre des politiques rigoureuses. Les espaces publics sont vitaux pour la cohésion sociale, la santé publique et l'environnement urbain. Leur protection doit être une priorité pour les générations futures.

Voici une série de recommandations pour mettre en place ces stratégies :

- Promouvoir des politiques d'urbanisme qui intègrent la préservation et l'expansion des espaces publics.** Cela inclut la création de parcs, la protection des terrains ouverts et la réhabilitation des espaces dégradés. Créer une compétence optionnelle collectivité locale « Espace public culturel ». Contraindre par la loi des espaces vides où la culture vient investir ce vide ponctuellement
- Encourager la participation des citoyens** dans la planification urbaine pour s'assurer que les espaces publics répondent aux besoins de la communauté : un urbanisme tactique.
- Mettre en place des réglementations pour limiter la privatisation des espaces publics** et garantir leur accessibilité pour tous. Dans les futurs PLU-H et PLUI-H, proposer la création d'espaces publics culturels à l'instar de zones naturelles et

espaces protégés afin de limiter la saturation et privatisation de l'espace public. Exiger des pourcentages d'affichages culturels dans l'affichage publicitaire tout au long de l'année. Sanctuariser les sous-sols des espaces publics.

4. **Utiliser des concepts innovants, notamment dans le champ du design**, pour optimiser l'utilisation des espaces publics, comme les parcs verticaux, les toits verts, et les espaces polyvalents.

## Déjouer les solitudes par la valorisation de la culture dans l'espace public

1. **Créer des opportunités de rencontres à travers des évènements culturels** comme les festivals, les concerts en plein air, et les marchés d'artisanat d'art qui rassemblent des individus de divers horizons.
2. **Promouvoir des évènements culturels** mettant en avant la diversité et favorisant la compréhension et le respect mutuels.
3. **Stimuler l'engagement collectif en encourageant la participation active des citoyens** lors d'initiatives culturelles dans l'espace public.
4. **Incitation financière des collectivités locales** : Création de clause et indicateurs de lien social pour des subventions de festivals dans les espaces publics par des collectivités locales. Cette clause obligerait les acteurs culturels à définir en quoi leurs actions culturelles créent du lien social.

### Impact de la lutte contre les solitudes

1. **Amélioration de la santé mentale** : Participer à des événements culturels peut réduire les sentiments de dépression et d'anxiété, en offrant des moments de plaisir et de détente.
2. **Augmentation des interactions sociales** : Les interactions lors d'événements publics peuvent conduire à des amitiés durables et à la création de réseaux de soutien.
3. **Réduction de l'isolement** : En offrant des occasions régulières de socialisation, les événements culturels aident à briser le cycle de l'isolement.

Les événements culturels dans l'espace public jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les solitudes de notre époque contemporaine. Ils offrent des plateformes pour les interactions sociales, renforcent le sentiment d'appartenance et promeuvent la diversité culturelle. En intégrant davantage d'événements culturels dans la planification urbaine et en encourageant la participation communautaire, il est possible de créer des liens sociaux solides et de combattre la solitude de manière efficace et durable.

# Intégrer les notions de protection environnementale

## 1. Entretenir plutôt que de fabriquer à tout prix

- L'entretien, la conservation préventive et la restauration des œuvres d'art contemporaines et historiques. L'intégration d'une clause d'entretien, de conservation préventive et de restauration des œuvres d'art dans tous projets intégrant de la création artistique dans l'espace public, avec un cadre juridique tenant compte du droit d'auteur des artistes qui, dans l'intérêt de la préservation de leurs œuvres et de leur pérennité dans l'espace public, seront facilitateurs dans ce processus. Certaines circulaires ministérielles en font état, notamment en matière de commande publique mais dans les faits, nous constatons que cet aspect n'est pas pris en compte
- Automatiser un rapport public/délibération municipale ou intercommunale à chaque début de mandat local avec un état des œuvres déjà présentes dans l'espace public. Cette délibération doit permettre de sensibiliser au souci de l'entretien des œuvres d'art à venir sous ces différentes formes.

## 2. Recycler plus et mieux : structurer le territoire français avec des ressourceries artistiques

- Inciter les conseils régionaux à soutenir la **création/développement des ressourceries culturelles** avec chantiers de réinsertion
- Modifier la loi pour conserver la labellisation/spécification technique des matériaux/mobilier de deuxième vie (antifeu, poids supporté etc)
- **Création du « Label Lavoisier »** en résonance à la citation du chimiste Antoine Lavoisier "Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme." afin de récompenser les initiatives innovantes en matière de recyclage, réemploi, économie circulaire, à destination des espaces publics.

## 3. Aménager des espaces publics résilients face au réchauffement climatique

### Par la végétalisation urbaine :

- **Augmentation des espaces verts** : Planter davantage d'arbres et de végétation pour fournir de l'ombre, réduire les îlots de chaleur urbains et améliorer la qualité de l'air.
- **Toits et murs verts** : Encourager les toitures végétalisées et les murs verts pour isoler les bâtiments et réduire l'effet de chaleur.

**Par une meilleure gestion de l'eau :**

- **Systèmes de drainage durables** : Mettre en place des infrastructures de drainage efficaces pour gérer les eaux pluviales, prévenir les inondations et encourager l'usage au sol des matériaux perméables.
- **Récupération des eaux de pluie** : Installer des dispositifs pour recueillir et réutiliser l'eau de pluie dans les espaces publics.

**Par l'utilisation de matériaux et conceptions alternatifs :**

- **Utilisation de matériaux réfléchissants** : Utiliser des matériaux de construction qui réfléchissent la chaleur plutôt que de l'absorber pour réduire la température au sol.
- **Design adaptable** : Concevoir des espaces publics flexibles qui peuvent être ajustés en fonction des conditions climatiques changeantes.

**Par l'engagement citoyen :**

- **Participation des citoyens** : Impliquer les communautés locales dans la planification et la gestion des espaces publics pour s'assurer que les solutions sont adaptées aux besoins locaux.
- **Éducation et sensibilisation** : Promouvoir la sensibilisation au changement climatique et encourager les comportements et les initiatives respectueux de l'environnement.

**Par l'Innovation technologique :**

- **Technologies de refroidissement** : Intégrer des technologies comme les fontaines, les brumisateurs et les systèmes de refroidissement par évaporation pour rafraîchir les espaces publics.
- **Énergie renouvelable** : Utiliser des sources d'énergie renouvelable pour alimenter les infrastructures publiques et réduire les émissions de carbone.

## Face à la crise démocratique et à la fracture territoriale

### 1. Développer les mobilités pour une ouverture de la culture de tous les territoires

- L'État et les collectivités pourraient aider à désenclaver davantage les territoires ruraux qui représentent 88 % des communes, soit 31 000 d'entre elles. Il devient urgent d'accélérer et de développer l'offre de transport et de mobilités, pour faciliter les flux de personnes, générer plus de lien social pour intéresser les populations urbaines à se rendre en ruralité et vice-versa.

## 2. Fabriquer de la culture dans les espaces publics scolaires et hospitaliers

- Imposer des espaces publics culturels et activités dans les projets d'établissement hospitaliers, sociaux et scolaires
- Développer des galeries d'exposition dans les établissements scolaires et exposer les travaux artistiques scolaires dans d'autres lieux publics que les médiathèques ou les mairies.

## 3. Fabriquer de la culture avec les aménageurs publics et privés

- Accentuer les rencontres régulières entre les DRAC, les collectivités territoriales et les représentations régionales des bailleurs sociaux. Mobiliser en faveur de la culture l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties.
- Donner la possibilité aux promoteurs immobiliers du dispositif **“1 immeuble 1 œuvre”** d'allouer leur budget à une œuvre réalisée en extérieur, sur leur immeuble (façade) ou un autre immeuble public ou privé à proximité, afin que l'œuvre puisse investir l'espace public et être visible depuis l'espace public, pour profiter à tous et ne pas se limiter à un hall d'immeuble qui est un espace privé ne profite qu'aux résidents dudit immeuble. Ceci implique la mise en place d'un périmètre de covisibilité pour l'aménageur.

## 4. Évolution du dispositif « 1% artistique »

- **Un audit/évaluation nationale du dispositif** et des œuvres
- **Élargir le dispositif** à de nouveaux ministères comme le ministère de la santé
- **Diversifier la composition du comité artistique** mis en place par le maître d'ouvrage en intégrant en plus des personnes issues de la société civile et des citoyens. Les associations locales aident à tisser ce lien. Les acteurs sociaux (CCAS) et usagers doivent être dans les décideurs des aménagements de 1% artistique.
- **Réviser les cahiers des charges type**, en systématisant une démarche de l'artiste d'appropriation du contexte de l'œuvre “l'artiste ira à la rencontre du territoire et de ses composantes” et en soutenant toutes les formes de création artistique entraînant l'adhésion du public, comme l'art urbain, en assurant une diversité de l'offre artistique dans l'espace public.

## 5. Renforcer le rôle des DRAC

### Renforcer le pilotage des politiques interministérielles culturelles

- Mettre en valeur les actions des DRAC en faveur des politiques interministérielles à travers un rapport public thématique : Culture/politique de la ville ; Culture/santé ; Culture/justice ; Culture/handicap.

### Renforcer la Culture dans la politique de la ville

- Assurer une représentation au plus haut niveau du ministère de la Culture au

### Comité interministériel des villes

- Renforcer la présence du ministère de la Culture dans les instances de la politique de la ville notamment retrouver une place au conseil d'administration de l'ANRU
- Renouveler la convention qui lie le ministère de la Culture et de secrétariat d'État à la Ville
- En inscrivant systématiquement un point sur les Quartiers Politique de la Ville dans les réunions annuelles du CTC et des CLTC
- En organisant un évènement national (colloque, forum, ...) tous les deux ans réunissant les acteurs de la culture dans les QPV
- Assurer une collaboration systématique entre le ministère de la Culture, le secrétariat d'État à la Ville et l'ANRU, en amont de la réalisation des programmes de rénovation urbaine, tant pour la prise en compte du patrimoine des quartiers que pour l'implantation in situ d'équipements culturels de proximité de conception nouvelle. Cette nouvelle collaboration devrait être inscrite dans une charte et se prolonger par le retour du ministère de la Culture au sein du conseil d'administration de l'ANRU
- Doter d'un axe analytique « territoires, QPV » les programmes budgétaires 175 « Patrimoine », 131 « Création », 180 « Presse et médias », 334 « Livre et industries culturelles »
- Assurer un pilotage global du volet culturel de la politique de la ville mis en œuvre par les directions générales, les opérateurs et les DRAC par la DG2TDC : réunir un comité de pilotage restreint, partager les orientations nationales et les bonnes pratiques, renforcer les outils de suivi et d'évaluation
- Encourager, en QPV, les initiatives de proximité (concerts, cinémas, théâtre, festivals), y développer les ateliers de pratiques artistiques et les résidences,
- Favoriser la gratuité et communiquer sur les politiques tarifaires accessibles existantes

### Proposer des citoyens dans la gouvernance des établissements culturels

- Inciter les établissements nationaux/régionaux culturels à s'engager dans le programme Égalité des chances, en les dotant d'un volume de décharges horaires à disposition des citoyens, leur permettant de s'engager plus fortement dans le programme.

# VI. Une proposition de Loi

Cette proposition de loi a été déposée en 2024 au Sénat par Franck Montaugé, Sénateur et membre de ce groupe de travail. Nous tenons à rappeler que la clause culture provient d'un rapport au parlement rédigé à la demande de la DGCA par Maud Le Floch en application de l'article 8 de la loi LCAP.

**N° 732**

**SÉNAT**

2023-2024

Enregistré à la Présidence du Sénat le 11 juillet 2024

## **PROPOSITION DE LOI**

*visant à promouvoir le fait culturel dans l'aménagement des espaces publics,*

PRÉSENTÉE

Par M. Franck MONTAUGÉ et Mme Sylvie ROBERT,

Sénateur et Sénatrice

*(Envoyée à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)*

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La culture, sous de multiples formes et dans des circonstances très diverses, interagit avec les dimensions sociales, économiques et environnementales de la civilisation.

Aujourd’hui plus qu’hier, à l’heure des grandes transformations sociétales et environnementales, la culture doit prendre une place essentielle dans le développement durable de nos sociétés et les évolutions du monde qui en résultent.

« Terreau du vivre ensemble », la culture autorise l’expression libre de différentes visions du monde, leur confrontation et elle ajoute une dimension émotionnelle et esthétique à la définition des Lumières fondée avant tout sur la rationalité.

Dans ce cadre problématique général, l’expression des droits culturels est garantie dans l’espace public. Plus fondamentalement encore, elle lui est consubstantielle (art 103 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe).

La culture a d’ailleurs naturellement investi l’espace public, sous une forme à la fois institutionnelle (multiplication des signes politiques par les statues et frontons) ou plus informelle ou spontanée, comme en témoignent historiquement les fêtes et les carnavaux, et plus récemment les arts de la rue sous diverses formes (source CHEC 2023-2024).

La création ou l’aménagement de l’espace public revêt donc un enjeu culturel important que la présente PPL entend par ses propositions mieux faire prendre en compte dans les politiques publiques actuellement en vigueur.

À cet égard, l'idée centrale de cette proposition est de donner aux acteurs culturels et artistiques intéressés par l'aménagement de l'espace public la possibilité de s'exprimer dès la concertation des projets jusqu'à leur livraison et par la suite dans la vie « socio-culturelle » des espaces eux-mêmes.

L'ambition de ce texte est de contribuer à la légitimation de la présence des acteurs culturels et artistiques dans les instances de dialogue, de concertation et de conception afférentes aux projets d'aménagement et de construction.

À cette fin, il est proposé d'instituer une « clause culture » facilitant la mobilisation des acteurs culturels et artistiques dans l'élaboration et la réalisation des projets d'aménagement et de construction de l'espace public.

Pour ces raisons, cette proposition de loi est composée de cinq articles permettant l'écoute et l'expression des acteurs culturels et artistiques en faveur des projets d'urbanisme et d'aménagement.

L'**article 1<sup>er</sup>** permet de valoriser la dimension culturelle des projets d'aménagement soumis aux CAUE. Pour ce faire, une mission de conseil et de prise en compte de la dimension culturelle des projets leur est attribuée en complément des missions initiales qui leur ont été dévolues par la loi de 1977 qui les a créés.

En conséquence, le pouvoir réglementaire serait invité à prendre en compte cet ajout dans les statuts types des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement aujourd'hui mentionnés au titre II de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture. Dans ce cadre, l'État pourra contribuer le cas échéant à la prise en compte de la dimension culturelle des opérations d'aménagement de l'espace public.

Dans un esprit similaire à l'article 1<sup>er</sup>, l'**article 2** propose d'ajouter aux prérogatives dévolues à l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) une possibilité de conseil aux collectivités souhaitant une valorisation culturelle et artistique de l'aménagement de l'espace public.

L'**article 3** associe formellement les acteurs culturels et artistiques aux processus de concertation des projets d'aménagement et de planification.

L'**article 4** institue une « clause culture » dans les marchés publics afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage publics dans la mise en œuvre et la réalisation d'un volet culturel inhérent à leurs opérations d'aménagement.

Enfin, l'**article 5** rappelle la nécessité de la publication, dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, du rapport prévu par l'article 6 de la loi LCAP n° 2016-925 du 7 juillet 2016. En fait, un rapport à ce sujet a déjà été remis au Gouvernement mais il n'a pas été rendu public à ce jour. Ce rapport évalue l'opportunité de mettre en place un dispositif permettant à l'État, aux collectivités territoriales et à leurs groupements de consacrer 1 % du coût des opérations de travaux publics au soutien à des projets artistiques ou culturels dans l'espace public.

L'esprit de ce dispositif, tel que présenté notamment par la « Fédération nationale des arts de la rue » est le suivant :

Extrait :

*« Le « 1 % culturel » permet d'impliquer les créateurs et aménageurs d'espaces publics - collectivités territoriales, élus et techniciens, aménageurs, urbanistes, architectes, promoteurs et entrepreneurs de BTP,..... - et de les inciter à s'approprier une démarche artistique portée par une réflexion active sur les espaces à vivre qu'ils modifient, créent ou aménagent.*

*Les crédits dégagés pourraient soutenir et essaimer de multiples propositions et manifestations artistiques et culturelles dans les espaces publics et la vie quotidienne de leurs usagers, sans restriction de forme, de discipline, de temporalité ou de pérennisation de l'œuvre pour le plus grand bonheur de l'expérimentation et de la vitalité artistique et culturelle de chacun, participant ainsi pleinement à la construction d'un meilleur vivre ensemble.*

*Le dispositif, basé sur le volontariat, associe l'ensemble des acteurs de la ville dans la réalisation d'un projet commun – construire la ville ensemble. Il s'agit*

*de porter la culture comme une valeur et non comme une contrainte supplémentaire. Il peut être l'occasion de mettre en œuvre une nouvelle politique culturelle en faveur du plus grand nombre, en faisant vivre artistiquement ce bien commun riche d'échange et de lien social qu'est l'espace public, idéal pour développer l'émancipation collective démocratique de chacun.*

*Projets concernés : Les budgets de création ou rénovation de l'espace public, budgets de travaux de voirie, de réseaux souterrains (VRD), d'opérations d'urbanisme et d'aménagements urbains (ZAC, QPV, ZI, ZAE,...), de transports, etc., à l'exclusion des bâtiments publics déjà concernés par le 1 % « Artistique ».*

*Pour quels projets artistiques ? Toutes les formes d'expressions ou d'actions artistiques dans l'espace public, pérennes ou éphémères. ... »*

## **Proposition de loi visant à promouvoir le fait culturel dans l'aménagement des espaces publics**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Le premier alinéa de l'article 7 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture est complété par les mots : « ainsi que de la culture ».

### **Article 2**

Au premier alinéa du I de l'article L. 1231-2 du code général des collectivités territoriales, après le mot : « difficulté, », sont insérés les mots : « de l'aménagement de l'espace public dans ses dimensions culturelles et artistiques, ».

## **Article 3**

L'article L. 103-2 du code de l'urbanisme est ainsi modifié :

- 1° Au premier alinéa, après le mot : « locales », sont insérés les mots : « , les acteurs culturels, qu'ils soient locaux ou extérieurs au territoire, » ;
- 2° Au 3°, les mots : « de façon substantielle le cadre de vie » sont remplacés par les mots : « l'espace public ».

## **Article 4**

1. – Au second alinéa de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique, après le mot : « environnement, », sont insérés les mots : « à la culture, ».
2. – À la seconde phrase du second alinéa du 3° du II de l'article 35 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, après le mot : « innovation », sont insérés les mots : « à la culture, ».

## **Article 5**

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement, un rapport sur l'opportunité de mettre en place un dispositif permettant à l'État, aux collectivités territoriales et à leurs groupements de consacrer 1 % du coût des opérations de travaux publics au soutien à des projets artistiques ou culturels dans l'espace public.

# VII. Conclusion

Par Manuelle Gautrand

Référente du groupe de travail du présent rapport

*Manuelle Gautrand est une architecte française reconnue dont la pratique au sein de son agence éponyme s'inscrit dans la recherche d'une approche sensible, créative et écologique. Les projets développés par son agence sont d'une grande variété programmatique, l'objectif étant toujours de construire une architecture unique, porteuse de sens, capable de célébrer un programme et de magnifier un site. Son agence a été la première agence d'architecture française à être lauréate du prix européen pour l'architecture décerné par The European Center for Architecture, Art, Design and Urban Studies, un prix dont l'objectif est de mettre en valeur un architecte pour son engagement, au travers de ses réalisations, à faire avancer « l'humanisme européen et l'Art de l'Architecture ». Manuelle Gautrand est également Chevalier de la Légion d'honneur et Commandeur dans l'ordre des Arts et des Lettres.*

De tout temps l'espace public a été un espace scruté, étudié et commenté. Et déjà, à la fin du 19ème siècle Camillo Sitte se désolait de son évolution :

*« Qu'y pouvons-nous, si aujourd'hui tous les événements de la vie publique sont discutés dans les journaux, tandis que jadis, dans la Rome antique ou en Grèce, on les apprenait de la bouche des crieurs publics, aux thermes, sous les portiques ou sur les places ? Qu'y pouvons-nous, si les marchés quittent de plus en plus les places, pour s'enfermer dans des bâtisses utilitaires, mais inesthétiques, ou s'ils disparaissent, parce que remplacés par la livraison à domicile (...) Les œuvres d'art, elles aussi, abandonnent toujours davantage les rues et les places pour se retirer dans les zoos artistiques que sont les musées (...) Depuis des siècles, mais particulièrement de nos jours, la vie populaire se retire progressivement des places publiques qui ont perdu ainsi une grande partie de leur ancienne signification »*

Cette mise en perspective nous rappelle que l'espace public n'a jamais été figé : il a constamment évolué pour accompagner nos mutations de société, et certains de nos prédecesseurs ont toujours su alerter lorsque son bienfait premier était mis en danger. Car l'espace public est avant tout le lieu de notre sociabilité. Sans lui, où seraient nos échanges, nos rencontres, nos découvertes et notre émerveillement ?

Peut-être la situation est-elle un peu plus grave aujourd'hui, car il est désormais également le lieu de multiples convoitises : celles d'organismes privés qui en achètent ou en louent des parties et l'occupent, selon eux « pour notre bien », et celles d'aménageurs qui les ponctuent d'équipements qui sont les mêmes d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre, dans une grande vague de « standardisation ». Toutes ces logiques souvent marchandes ou sécuritaires ont fini par le rendre invisible, inconfortable, générique.

Alors avant de lui demander de « refléter et traduire notre culture contemporaine », il nous faut en reprendre possession, le débarrasser de toutes ces appropriations qui l'ont rempli et dénaturé, et le « sacriliser » : l'espace public doit retrouver son statut, son sens, son caractère éminemment contextuel, son « *genius loci* ».

Car l'espace public traduit une culture, il célèbre un lieu et une société. Il est souvent la continuité d'une longue histoire qui nous a précédée, il possède des règles de composition, des perspectives visuelles et des relations précises avec les monuments, petits ou grands, qui souvent les entourent.

Et c'est ainsi qu'il pourra redevenir un espace de respiration, de contemplation et de communion entre ses habitants. Il doit redevenir un vrai théâtre, capable d'exposer notre culture contemporaine, en se constituant en une forme de scène ouverte à toutes les pratiques artistiques. Il doit redevenir un espace vivant de libertés, de partage et de reconexions entre nous.

« L'histoire nous rappelle que la Ville est l'espace des possibles » selon Pierre Boucheron : on pourrait dire que dans toute ville, c'est véritablement l'espace public qui est cet espace des possibles ...

Je remercie notre groupe de s'être approprié ce sujet avec tant de passion, un sujet qui tient tant à cœur chacun d'entre eux : merci à Sandra Béchiche, Marialya Bestougeff, Christelle Glazaï, Mahmoud Ismail, Eleftérios Kechagioglou, Barnabé Louche, Franck Montaugé et Fred Sancère de lui avoir donné le souffle qu'il méritait !

*« Je définis la culture ainsi : c'est tout ce que les hommes ont imaginé pour façonner le monde, pour s'accommoder du monde et pour le rendre digne de l'homme. C'est ça, la culture : c'est tout ce que l'homme a inventé pour rendre le monde vivable et la mort affrontable. »*

**Aimé Césaire**

*« L'art, c'est le reflet que renvoie l'âme humaine éblouie de la splendeur du beau. »*

**Victor Hugo**

# VIII. Annexes

## Membres fondateurs de l'urbanisme culturel :

- Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine, *Au bout du plongeoir* : Fabienne Quéméneur. Thorigné-Fouillard > co-présidente
- Compagnie Mycélium : Gabriel Soulard. Alençon
- Compagnie Tangible : Edwine Fournier. Vitry-sur-Seine
- Cuesta : Alexandra Cohen. Paris & Agathe Ottavi. Rennes > co-présidente
- Des ricochets sur les pavés : Judith Frydman. Arcueil
- Esopa Productions : Christine Milleron. Paris
- Mondes communs : Fanny Broyelle. Nantes > co-présidente
- Playtime : Antoine Cochain. Rennes > co-président
- POLAU – arts & urbanisme : Maud Le Floc'h > co-présidente, Jean Cabaret & Amandine Le Corre. Tours
- Stefan Shankland. Artiste plasticien et enseignant. Ivry-sur-Seine
- Villes in Vivo : Pascal Le Brun-Cordier (directeur artistique des ZAT – Zones Artistiques Temporaires Montpellier) Paris

# La gratuité un vecteur qui contribue à la découverte de nouvelles cultures

La gratuité et la participation libre permettent d'abattre la barrière du ticket d'entrée, que de plus en plus de personnes - tous âges confondus - ne peuvent pas prendre en charge.

Les barrières socio-culturelles demeurent un frein réel à l'accès à certaines propositions culturelles. Bien évidemment, s'il n'est pas possible de rendre toute la culture gratuite, y compris quand elle se place dans l'espace public, force est de constater que c'est une démarche importante pour encourager la venue des publics..

Voici quelques exemples d'initiatives :

## Art Explora festival

Cette fondation privée, à l'initiative de son Président-fondateur Frédéric Jousset, a créé un **festival culturel international itinérant à travers le premier bateau-musée au monde** (47 mètres de long, 55 mètres de haut, avec une capacité d'accueil quotidienne de 2000 personnes) qui navigue le long de la mer Méditerranée et sur les quais des villes hôtes. Des expositions, spectacles, performances, concerts, des projections, de la réalité virtuelle, des résidences artistiques, sont développés en collaboration avec des institutions locales afin de proposer à tous les publics des expériences culturelles et artistiques uniques.

Pour cette première édition 2024, une exposition immersive en collaboration avec Le Louvre propose une réflexion sur le rôle et la représentation des figures féminines dans le monde méditerranéen. De même, le bateau-musée offre un voyage sonore en méditerranée, initié par l'Ircam.

Art Explora prévoit de parcourir 15 pays de la Méditerranée du printemps 2024 au printemps 2026.

<https://www.artexplora.org/festival>

## Villeurbanne, capitale française de la culture 2022

Les temps forts culturels se sont déroulés dans tous ses quartiers de cette ville de région lyonnaise (69100), avec ses habitants et spectateurs originaires de tout horizon, notamment sa jeunesse et une place importante à l'éducation artistique et culturelle.

Arts, sciences, patrimoine, ont été valorisés lors de 700 événements : 4 grandes expositions, 30 festivals, 22 parcours patrimoniaux, 300 spectacles, mais aussi des concerts, du cinéma, les performances, défilés avec des têtes d'affiches comme le Bull Machin de la Cie Royal de Luxe.

Un grand succès car cette année de festivités a réuni 700 000 visiteurs, soit quatre fois la population de la ville. Il faut dire que Villeurbanne a une empreinte forte en matière de culture populaire avec son festival historique, gratuit "Les Invites" qui a fait son grand retour en 2024.

<https://viva.villeurbanne.fr/l-essentiel/2023/octobre/villeurbanne-capitale-francaise-de-la-culture-2022-une-annee-inoubliable>

## Châlon dans la rue : le festival des espaces publics

Depuis sa création en 1987, "Châlon dans la rue" (Châlon-Sur-Saône, 71100, Saône et Loire) s'est imposé comme l'un des plus anciens et importants festivals de théâtre de rue organisé en France.

Chaque année, pour chaque édition, ce sont pas moins de 1000 représentations qui sont données en cinq jours, par près de 150 compagnies françaises et internationales : théâtre, danse, cirque, théâtre d'objet, d'ombre, contes, humour, installations, concerts, etc.

En juillet 2024, *Châlon dans la rue* a réuni plus de 200 000 spectateurs, soit près de quatre fois la population de la commune.

<https://www.chalonpratique.fr/evenements/festival-chalon-dans-la-rue-2024-dates/>

## Street Art Fest de Grenoble

Ce festival a transformé la ville de Grenoble et ses communes voisines en musée à ciel ouvert.

En 10 ans, Street Art Fest Grenoble Alpes a réuni des artistes internationaux qui ont réalisé près de 400 fresques, donnant une nouvelle esthétique et dynamique à ce territoire.

Des concerts, visites guidées, street art runs, ateliers, expositions et vernissages ont lieu chaque année ainsi que des projets d'éducation artistique et culturelle, pour un accès à la culture pour tous.

<https://www.streetartfest.org/>

## La Fête des Lumières à Lyon

Née de la fête du 8 décembre, de l'Immaculée Conception, où les échevins de Lyon, le prévôt des marchands et les notables firent voeu de rendre hommage chaque année à la Vierge Marie si l'épidémie de peste de 1643 cessait.

Depuis, cette fête est entrée dans l'histoire de la ville.

Chaque 8 décembre, tous les Lyonnais (de toutes confessions ou sans) illuminent leurs bords de fenêtres à la tombée de la nuit.

La municipalité a inauguré la Fête des Lumières en 1989, devenu un grand festival international de son et lumière, à travers un parcours dans le cœur de ville principalement, dès la tombée de la nuit.

En 2023, la Fête des Lumières a accueilli 2 millions de visiteurs en 4 jours, venus du monde entier admirer les illuminations aux scénographies et innovations attendues chaque année.

<https://www.fetedeslumieres.lyon.fr/fr>

## La Dictée pour tous

La dictée pour tous est un événement autour de la langue française initié en 2013.

Elle a été conçue pour permettre l'accès à la lecture et à l'écriture au plus grand nombre. C'est également un espace de promotion des valeurs républicaines, un espace de dépassement de soi dont l'enjeu est la langue française.

La dictée pour tous fédère et occupe tous les terrains, que ce soit dans les quartiers populaires où elle a commencé, que des lieux prestigieux comme la Grande Dictée du Sport devant la Tour Eiffel dans le cadre de l'Olympiade culturelle des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

<https://dicteepourtous.fr/>

## Arte fait son karaoké

Chaque année, Arte offre une tournée de soirées karaoké géant à travers la France et désormais l'Allemagne, dans une ambiance festive, estivale, avec une playlist aussi éclectique que son public, dans des sites culturels remarquables et désormais dans des festivals ainsi que lors de grands événements :

<https://www.arte.tv/fr/videos/118198-000-A/arte-fait-son-karaoke-2024/>

# Un exemple de processus de projet: La Preuve par 7

*Un projet manifeste a été initié par Patrick Bouchain*

La Preuve par 7 est une démarche expérimentale d'urbanisme, d'architecture et de paysage. Elle accompagne et documente des projets à travers différentes échelles territoriales afin de promouvoir un droit à l'expérimentation dans l'aménagement et l'architecture ainsi que des méthodes à même de renouveler l'action territoriale, publique et citoyenne. Il s'agit de résoudre des situations territoriales qui posent problème à différentes échelles.

La Preuve par 7 promeut le permis de faire, c'est-à-dire la nécessité d'expérimenter sur le terrain pour dégager des jurisprudences qui pourront, en retour, inspirer la loi, les politiques publiques et légitimer des pratiques de la société civile.

Comment des projets urbains, architecturaux ou paysagers peuvent-ils dépasser les réponses formelles pour devenir l'occasion d'actions collectives au service des attentes et des besoins d'un territoire ?

Comment déclencher un changement durable dans un secteur aussi contraint que celui de la construction d'intérêt public ?

Comment généraliser des pratiques alternatives vertueuses en matière d'écologie, de communs, d'habitat, d'enseignement ou d'action sociale ?

Comment faire école, transmettre ce qui a été expérimenté, ce qui a porté ses fruits ?

Portée par l'association Notre Atelier Commun, soutenue depuis 2018 par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Ministère de la Culture, la Fondation de France et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Preuve par 7 accompagne et documente des projets dont les expérimentations, à travers la France, répondent à des enjeux de société et réunissent acteurs et actrices de la société civile, élus et opérateurs..

À partir de 2018, la Preuve par 7 est devenue partenaire d'une dizaine de projets d'équipements urbains ou de territoire, répartis en sept échelles, du village à la métropole régionale, qui ont permis, avec les acteurs et actrices locales, de mettre à l'épreuve de manière chaque fois singulière le permis de faire.

Ces projets expérimentent les manières de faire soutenues par la Preuve par 7 : habiter au long court le terrain via une permanence territoriale, prêter attention aux délaissés urbains et aux désirs des habitants, révéler les possibles ignorés de ces lieux grâce à une programmation ouverte et faire école pour que chacun de ces chantiers devienne un lieu d'échanges de savoirs, de formation et de recherche.

# Les 8 biographies du groupe 4

## #Sandra

Après des études en langues étrangères appliquées et en tourisme culturel, Sandra intègre en 2000 le Groupe Serveur, Artprice et le Musée d'Art Contemporain privé L'Organe gérant la Demeure du Chaos, où elle est Directrice de cabinet, des Relations Internationales et de la Conservation du patrimoine. Sensible et engagée par les causes portées par Thierry Ehrmann, dont elle est la Directrice de cabinet, Sandra évolue au sein de ce groupe où elle fait toute sa carrière. Thierry Ehrmann est Sculpteur plasticien, auteur des 7 200 œuvres formant la Demeure Chaos créée en 1999, dans le village rural de Saint-Romain-Au-Mont-d'Or, 69270. Dans cette banlieue huppée des Monts d'Or, à 10 min de Lyon, La Demeure du Chaos offre un autre regard sur notre monde, à travers l'art. L'entrée y est libre et gratuite pour un accès à la culture pour tous, dans un parcours muséal unique en pleine nature, où tous les publics des quatre coins du monde se côtoient, au cœur d'une création artistique définie par son auteur comme le "Miroir de notre monde" et renommée par The New York Times "The Abode of Chaos". La Demeure du Chaos est une architecture singulière et une œuvre d'art totale (Gesamtkunstwerk), dont Sandra dirige la conservation du patrimoine, la communication institutionnelle et la programmation. Thierry Ehrmann est aussi Président-fondateur du Groupe Serveur et d'Artprice, Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art, depuis 1997, en 6 langues, avec un fonds documentaire unique de 310 000 catalogues et manuscrits de 1700 à nos jours, référençant plus de 850 000 artistes internationaux depuis le IVème siècle et 108 millions d'œuvres. Artprice fournit les cotes d'artistes et d'œuvres d'art, permettant ainsi la transparence de ce marché autrefois opaque. Artprice édite par ailleurs des rapports annuels sur le Marché de l'art ainsi que des articles de presse chaque semaine commentant l'actualité de ce marché. Sandra pilote les relations internationales (en lien avec 160 agences de presse, 19 langues, 119 pays). En parallèle, Sandra est depuis 2020 Conseillère Municipale Déléguée dans une ville Quartier Politique de la Ville de la banlieue lyonnaise, Rillieux-La-Pape (69140). Elle y porte deux délégations : les festivals culturels et la conservation du patrimoine. Fer de lance artistique de la ville, le projet Street Art Rillieux s'articule autour d'un parcours street art, d'un festival annuel et d'une résidence artistique, pour accompagner le renouvellement urbain sans précédent qui s'opère. Sandra est animée quotidiennement par ce qu'elle considère comme des causes : Artprice et l'information mondiale pour une transparence du Marché de l'Art, Le Musée d'Art Contemporain L'Organe et la liberté de création artistique à la Demeure du Chaos, Street Art Rillieux faisant rayonner la ville et ses habitants avec le street art que Sandra définit comme « l'art de la ville du XXIème siècle » ; des espaces publics et privés avec leurs spécificités, de la banlieue bourgeoise des Monts d'Or à la ville populaire de Rillieux-La-Pape.

## #Marialya

Après avoir exercé des postes à responsabilité dans des domaines très variés (qualité, informatique, conseil) Marialya rejoint l'entreprise Decommedia, théâtre d'entreprise et contribue à développer, concevoir et animer des actions de sensibilisation, de formation abordant des thématiques de l'entreprise par les expertises et les pratiques théâtrales. Elle suit un cycle de formation sur l'entrepreneuriat culturel en 2013/2014, et participe à la création du studio Fixioneers de conception d'expériences digitales au service de la médiation culturelle pour des musées et sites patrimoniaux. En novembre 2016, elle rejoint le studio d'expérience design les Sismo, où elle est en charge de la division share design et accompagne des publics variés : entreprises, institutionnels, dans des démarches d'innovation par l'expérience.

Elle travaille aujourd'hui au sein d'un établissement culturel, le CENTQUATRE-PARIS, lieu infini d'art, de culture et d'innovation où elle dirige le département innovation et pilote 104factory, l'incubateur des entreprises culturelles et créatives qui est au cœur de l'établissement. Depuis 10 ans, l'incubateur a accompagné 80 entreprises culturelles et associations qui recouvrent toutes les réalités des Industries Culturelles et Créatives. Elle a initié de nombreux projets innovants tels que l'implantation d'un Flying Fablab avec le designer Alexandre Echasserau, la programmation d'œuvres immersives, le lancement de VRTOGO, un dispositif de location de casque VR avec des contenus artistiques ou encore la création de Culture Impact, laboratoire urbain de transition écologique au service de la culture. Directrice adjointe de l'ingénierie culturelle, elle collabore également sur des projets de conseil et d'études pour des politiques culturelles et des nouveaux lieux culturels en mettant en avant ses expertises sur l'innovation et les Industries Culturelles et Créatives.

## #Eleftérios

Arrivé en France à l'âge de 19 ans, d'origine grecque, Eleftérios s'est formé à Sciences Po en relations internationales en ayant comme objectif de travailler dans la diplomatie et les grandes organisations internationales. Il a commencé sa carrière dans une ONG qui dépend de l'UNESCO. À l'âge de 25 ans, il devient artiste de cirque, de théâtre et écrit. Il a toujours été questionné par les projets participatifs et la volonté de lier art et politique. Il a beaucoup travaillé sur des projets mémoriels, sur des questions de transformations urbaines notamment à Cachan avec l'association villes et rencontres Châtenay-Malabry avec le campagnol qui a fait le premier travail avec le quartier de la butte rouge et comment la parole des ouvriers et des habitants amenait une théâtralité, un nouveau récit. Très intéressé par l'histoire, il s'intéresse à comment faire raconter l'histoire par ses habitants. Comment lier la question de l'art et de la transformation d'un territoire ? Arrivé au Plus Petit Cirque du Monde, il a trouvé ici un nouveau défi : quoi construire au sein d'une cité alors qu'il n'existe rien, à quels besoins on répond ? Comment les artistes et la création artistique trouvent un sens à créer ici et comment ils se transforment aussi ?

À 40 ans, il abandonne son temps de création artistique pour s'occuper du développement du PPCM, qui au départ était une petite association, qui en l'espace de 20 ans a beaucoup grandi. Au départ, il y avait 2 ETP aujourd'hui ils sont 35 avec un budget de 2,7 millions d'euros avec un modèle économique très contraint et un travail très diversifié.

## #Barnabé

Barnabé a suivi des études de mathématiques pures, et a basculé dans une carrière politique pour être responsable national d'un syndicat étudiant. Puis, Barnabé est devenu conseiller du vice-président puis du président de la région Rhône-Alpes, notamment sur les enjeux du numérique et de l'éducation. Appelé pour être chef de cabinet d'un président de département, il a passé 6 ans en collectivité locale et a pu avoir une vision très variée de différents champs de la vie locale (Lycée, hôpitaux, maisons de retraites, espaces publics, sports, culture, ...). Élu en Ardèche, il est devenu directeur du développement, de la communication et du mécénat de Bibliothèques sans frontières pendant 5 ans pour favoriser l'accès à la culture de publics très éloignés comme les migrants ou les réfugiés. Il a travaillé sur des terrains français quartiers politique de la ville et est allé sur des camps de réfugiés en Jordanie, au Bangladesh. Puis, il rejoint l'association Entourage qui lutte contre la précarité et l'exclusion en redonnant des réseaux de soutien à celles et ceux qui n'en ont plus. Il a toujours été passionné par les actions qui recréent du lien et créent des espaces de partage entre les personnes. Depuis 1 an et demi, il est directeur de la culture et du mécénat à l'hôpital Salpêtrière pour le groupe Sorbonne Université, afin de structurer une politique culturelle sur 7 hôpitaux, où il est également en charge de la rénovation et restauration de l'Église Saint-Louis au cœur de l'hôpital de la Salpêtrière.

## #Mahmoud

Mahmoud s'est formé en tant qu'architecte. Il a travaillé dans l'architecture contemporaine mais a toujours été passionné par le patrimoine. Il a intégré le centre d'ingénierie pour l'archéologie et l'environnement de 1993 à 1997 puis a eu l'opportunité de faire deux stages en France. Mahmoud a effectué un mastère en archéologie en Belgique en 1995 et 1996, puis un doctorat en France qui l'a conduit à faire une thèse de 1997 à 2005 sur la conservation du patrimoine historique du Caire avec l'Université Paris 8. En travaillant sur sa thèse, l'Ambassade d'Égypte lui demande de diriger le Centre Culturel d'Égypte en 2000 et de travailler sur des projets euro-méditerranéens. Le Centre ferme en 2013, il retourne enseigner à l'Université en 2014 et en 2015 en tant que maître de conférences au département d'architecture à l'Université française d'Égypte.

Il passe le concours des architectes urbanistes de l'État en 2016 et devient en 2017 Architecte des bâtiments de France, adjoint à la cheffe de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de la Seine-et-Marne à Fontainebleau puis Chef de l'UDAP de l'Essonne depuis octobre 2020. Le corps des ABF, architectes des bâtiments de France, est un corps très spécifique qui n'existe qu'en France. Il fut créé en 1945 pour préserver les monuments historiques et valider tous les projets qui viennent autour de ces monuments, dans un rayon de 500 mètres correspondant à un espace protégé où il y a de fait des espaces publics.

## #Christelle

Après un Master II de Direction de Projet Culturel à la Sorbonne Nouvelle, Christelle a exercé les métiers de programmation et de production dans le domaine du spectacle vivant, pour des compagnies et des festivals notamment. Elle a ensuite été directrice des productions et des tournées du Théâtre National de Chaillot. Aujourd'hui, ses fonctions de Directrice de la production de La Villette lui permettent de croiser les disciplines et de mettre en œuvre des projets ludiques et festifs à destination du plus grand nombre. En effet, le Parc de la Villette est un lieu de vie unique qui arrive à faire dialoguer tous les arts, toutes les cultures à travers une offre artistique résolument orientée en faveur de tous les publics et des nombreux usagers du Parc. Elle a par ailleurs le plaisir d'accompagner des projets artistiques en espaces publics ouverts et fermés. Ce terrain de jeu artistique de 55 hectares qu'est le Parc de la Villette constitue une utopie à l'échelle d'une ville qui permet de nombreux possibles et porte un grand potentiel de renouvellement pour les années futures.

## #Fred

La découverte de la création en espace public est un passage majeur dans la vie de Fred et une découverte qui, associée à une pratique de l'éducation populaire et des études d'anthropologie, l'a conduit à fonder l'association Derrière Le Hublot en 1996, en Aveyron, à Capdenac-Gare, sa ville d'origine.

Aujourd'hui, il dirige l'ensemble du projet de cette structure - devenue Scène conventionnée d'intérêt national / art en territoire - intégrant les enjeux artistiques, culturels, politiques, sociaux, territoriaux et financiers. Le travail qu'il a engagé est identifié et reconnu dans le milieu artistique et culturel et soutenu par l'ensemble des collectivités, l'État et l'Europe, pour sa faculté à innover dans les processus de rencontre entre l'art, les habitants et le territoire.

Il a ainsi inscrit son parcours dans le domaine culturel dans une dynamique territoriale et en l'absence de lieu dédié, en croisant les enjeux de l'ancrage et du rayonnement. Il a développé son projet dans l'espace public à la fois pour des raisons éthiques liées à son parcours et esthétiques (écritures contextuelles et projets situés).

Il développe désormais des projets qui dépassent la vision historique des arts de la rue et de la création en espace public.

Dans le même temps, il constate que nous sommes au terme d'un cycle de développement d'un champ disciplinaire qui peine à se renouveler et à saisir les réalités multiples et les nombreux enjeux (culturels, sociaux, politiques, environnementaux, juridiques...) qui traversent l'espace public.

## #Franck

Ingénieur de formation, il a exercé professionnellement dans le secteur national de l'énergie.

En 1995, il a intégré le conseil municipal d'Auch. En 2008, il est élu maire de la ville d'Auch et il devient président de la communauté d'agglomération du Grand Auch et conseiller général du Gers. De 2011 à 2013, il a été vice-président du Conseil général. En août 2013, il a laissé ce siège départemental à sa suppléante pour remplacer au poste de député de la première circonscription du Gers Philippe Martin nommé ministre. Il est sénateur du Gers depuis le 28 septembre 2014.

Sur le plan culturel, en tant que décideur local, il a œuvré pour la création du pôle national CIRCA inauguré en 2012 et la rénovation du musée des Jacobins d'Auch devenu « musée des Amériques - Auch ».

Député, dans le cadre du vote en 2014 de la loi « Liberté, création, architecture et patrimoine », il a participé à la création du concept de « Pôle national de référence ».

En tant que Sénateur – maire, il a travaillé au volet socio-culturel du contrat de ville pour le quartier « politique de la ville » du Garros et il a soutenu la résidence de création cinéma avec l'association Ciné 32 et cirque avec le PN Circa.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout particulièrement les forces vives du Cycle des Hautes Études de la Culture qui ont organisé notre cinquième session : **Manuel Bamberger, et Cécile Portier** accompagnés de **Juliette Dhulst**.

Nous remercions par ailleurs **Manuelle Gautrand**, notre référente de rapport, pour son regard d'expert ainsi que **Clémence Carel** pour son aide précieuse durant toute la construction de ce rapport et **Corinne Langlois** pour ses précieux conseils.

## ENTRETIENS ET ÉCHANGES

Pour nourrir nos réflexions et recommandations, nous nous sommes entretenus avec différents interlocuteurs durant un an, que nous remercions vivement :

**Marina Gaget**, Directrice de la stratégie culturelle, du patrimoine et du tourisme, Plaine Commune

**Stéphane Jouan**, Directeur de l'Avant-Scène à Cognac et La Passerelle, Scène nationale

**Luc Gwiazdzinski**, Docteur et HDR en géographie, Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSAT), membre du Laboratoire de Recherche en Architecture, chercheur, expert européen, auteur.

**Patrick Bouchain**, Architecte urbaniste, maître d'œuvre et scénographe. Il a pratiqué une architecture « HQH » (« Haute Qualité Humaine »). C'est un pionnier du réaménagement de lieux industriels en espaces culturels.

**Paul-Henry Dupuy**, Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central chez ANCTerritoires, acteur des politiques publiques de l'aménagement faisant dans une dynamique transectorielle.

**Christopher Miles**, Directeur Général de Création Artistique (DGCA) au Ministère de la Culture : direction à l'origine de la loi LCAP, mais également du 1 % artistique, qui définit, coordonne et évalue la politique de l'Etat relative aux arts visuels et au spectacle vivant, en l'inscrivant dans une logique plus large d'aménagement et de développement du territoire.

**Bertrand Munin**, Adjoint au Délégué Général à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle (DG2TDC) : nouvelle délégation créée en 2021, en vue de définir, coordonner et évaluer la politique de l'Etat visant à garantir la participation et l'accès de tous les habitants à la vie culturelle, dans le respect des droits culturels.

**Hugo Vitrani**, Curateur au Palais de Tokyo, ayant organisé de nombreuses expositions d'artistes internationaux. Il travaille sur l'art urbain et a participé au comité scientifique du colloque "État de l'arturbain, Oxymores III" organisé par le Ministère de la Culture.

**La Société Nouvelle d'Histoire et du Patrimoine de Rillieux-La-Pape** : association réunissant des passionnés d'histoire et du patrimoine, qui écrit et publie des ouvrages et revues, organise des conférences et des visites de sites culturels.

**De jeunes street artistes en herbe** des établissements scolaires de Rillieux-La-Pape (69140, région lyonnaise) : groupe d'internes du **Lycée professionnel Georges Larmarque (tapisserie et arts du bois) et classe allophone (UEP2A) du collège Paul-Emile Victor**, réunissant des élèves issus de différents pays (dont Afghanistan, Rwanda, Maghreb, Arménie) ayant chacun œuvré dans l'écriture et la réalisation d'une fresque participative, dans le cadre de Street Art Rillieux (parcours et festival à Rillieux-La-Pape).